

Store  
Shopping. No limit.

iPhone 6+  
iPhone 6

Meilleurs Voeux  
2015

Tél: 06 600 0000

A découvrir dans nos boutiques :  
Pointe-Noire : 319 Avenue Charles de Gaulle  
Brazzaville : Boulevard Sassaou Nguesso, Centre-ville

# LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3501 du Mardi 9 Juin 2015 - 63<sup>ème</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## M.2.n.r (Mouvement national pour la nouvelle République)

**Pour l'édification d'une société de progrès fondée sur l'idéal républicain**



Paul Tchignoumba. (P.11)

## Association «Les Amis de Denis Sassou-Nguesso» de Bacongo

**Aimé Bembé a fait don de cinq motos tricycles avec benne aux jeunes**

(P.9)

## Clément Miérassa, à propos du boycott des consultations présidentielles

**«Nous sommes plus que jamais convaincus du bien-fondé de notre décision»**



Clément Miérassa.

(P.20)

## Archidiocèse de Brazzaville

**Une messe pour la consolidation de la paix en présence des autorités nationales**



*L'archevêque de Brazzaville présentant ses civilités au président de la République.*

(P.13)

## Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation

**L'annulation de la session de juin 2015 du bac général à l'origine de troubles**

(P.3)

## Congo - Asecna

**Les travailleurs de l'Asecna menacent de nouveau d'aller en grève, à propos du terrain de Sangolo-l'O.m.s**

(P.9)

Campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite

**Empêcher à tout prix l'importation du poliovirus sauvage au Congo**

(P.3)

 **Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où. Choisissez OKEN PALACE HOTEL**



BP : 2660 - Tél : 06 529 11 74 / 05 513 13 73  
E-mail : info@okenpalacehotel.com  
Site Web : www.okenpalacehotel.com  
itué au quartier Fouks, derrière la station X-Oil, à Pointe-Noire (Congo)



BP 06 Cité du Djoué  
Brazzaville CONGO

**AVIS D'APPELS D'OFFRES**

Le Bureau régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la Santé a le plaisir d'annoncer l'ouverture de deux appels d'offres (AFRO/048/2015 et AFRO/049/2015), à travers lesquels il désire sélectionner:

1. Appel d'offres n° AFRO/048/2015: un Bureau d'études qui sera chargé de réaliser le diagnostic du fonctionnement (un état des lieux exhaustif) de tous les réseaux (approvisionnement en eau potable, évacuation des eaux usées et des eaux vanes), du bâtiment principal de la cité-du Djoué y compris les différents appareillages sanitaires qui s'y trouvent;

2. Appel d'offres n° AFRO/049/2015: une entreprise qui sera chargée de l'exécution des travaux d'extension du laboratoire de contrôle de qualité de l'eau du réseau interne de la Cité du Djoué.

Les cahiers des charges y afférant (avec les détails techniques) sont disponibles jusqu'au 19 juin 2015, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à «L'Estate, OMS-AFRO».

Les sociétés intéressées sont invitées à soumissionner.

Chaque offre devra comporter trois (3) volets:

- Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir:
  - l'extrait du Registre du commerce;
  - la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU);
  - la patente de l'année en cours;
  - l'attestation de non faillite;
  - l'attestation de moralité fiscale;
  - l'identité bancaire.
- Le volet technique sera composé des éléments suivants:
  - l'expérience professionnelle;
  - les qualifications du personnel clé (avec CVs);
  - les références des travaux similaires déjà réalisées;
  - la méthodologie (pour les bureaux d'études uniquement).
  - Le Planning de mise en œuvre

• Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations.  
La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra

comprendre l'offre administrative, l'offre technique et enfin l'offre financière. L'enveloppe contenant ces trois offres devra porter la mention «Confidentiel» + «référence de l'appel d'offres», et sera déposée au plus tard lundi 22 Juin 2015 à 14h00 à l'adresse suivante:

Organisation mondiale de la santé  
Bureau Régional pour l'Afrique  
B.P.: 6  
Bureau de GMC N° 129 (1<sup>er</sup> étage)  
Cité du Djoué  
Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée lundi 15 Juin 2015 à 10 Heures suivant le programme ci-dessous:

- 10H00 à 10H30: séance de briefing dans la salle N°18 à l'Estate;
- 10H30 à 11H00: visite de reconnaissance des lieux;
- et 11H00 à 11H30: séance de questions/réponses.

**Notes:**

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Toute demande de renseignements complémentaires doit être adressée à l'adresse électronique suivante:

[afrogaofrobid@who.int](mailto:afrogaofrobid@who.int)

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.



**OFFRE D'EMPLOI**

La société Air Liquide Congo, Filiale du groupe Air Liquide, dont le siège est à Pointe-Noire, recherche, pour son développement au Congo, un Spécialiste Oil & Gaz (Ingénieur Soudeur); ce poste sera basé à Pointe-Noire, avec de possibilités de mobilité en Angola.

- **Missions principales:**
- Il assurera la promotion des solutions Air Liquide Welding (Soudage) et la veille concurrentielle au Congo et en Angola;
- Il sera une interface entre Air Liquide Welding et Air Liquide Congo et Angola pour les approvisionnements, ventes et livraisons à la clientèle;
- Il participera à l'évaluation des besoins clients pour le soudage;
- Il sera l'interlocuteur privilégié des compagnies Oil & Gaz au Congo et en Angola.

- **Profil recherché:**
- Ingénieur Soudeur ou équivalent;
- Une expérience réussie dans l'industrie pétrolière (Oil & Gaz);
- Informatique: Word; Excel avancé, power point, Outlook, internet;
- Sensibilité commerciale et sens élevé de la communication, de la collaboration;
- Autonomie, confidentialité et rigueur;
- La maîtrise de la langue anglaise est souhaitée et la connaissance du portugais serait un atout.

Merci d'envoyer votre dossier (CV, lettre de motivation) par mail, avant le 20 juin 2015, à l'adresse suivante;  
RH Assistant:  
[jean.balevoukila@airliquide.com](mailto:jean.balevoukila@airliquide.com)

Fait à Pointe-Noire, le 12 mai 2015

**VEND CAUSE CHANGEMENT DE MATERIEL**  
Tél: 06 905 73 73

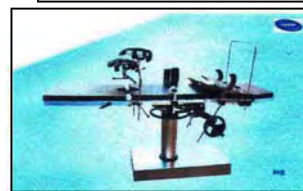
Echographe Noir et Blanc avec sonde convexe 3.5 sans imprimante

Prix: 800.000 f



Table opératoire peu utilisée à mouvement mécanique

Prix: 800.000 f



**VOTRE AGENCE CONSEIL EN COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL**

**GLAD SERVICES**

CONSEIL & ACHAT MEDIA RELATION PRESSE & PUBLICITES  
STRATEGIE, CONSEIL ET ETUDE MARKETING EVENEMENTIEL  
NEWS ONLINE  
CONCEPTION CREATIVE IMPRESSION PUBLICITAIRE  
PROMOTION / VENTE REPRESENTATION

Adresse : Imprimerie Nationale à Côté du Lycée Français St Exupéry Aseca, Brazzaville. Te.: (+242) 22 612 8756/ 04 411 9815 - Email: [contact@glad-services.com](mailto:contact@glad-services.com) - [gladservices2013@gmail.com](mailto:gladservices2013@gmail.com) - [www.glad-services.com](http://www.glad-services.com)

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation

# L'annulation de la session de juin 2015 du bac général à l'origine de troubles

Dans une déclaration diffusée dans les médias, le vendredi 5 juin 2015, tôt le matin, le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Hellot Matson Mampouya, a annoncé l'annulation pure et simple de la session de juin 2015 du baccalauréat de l'enseignement général. Cette décision surprise a suscité une vague de colère chez les élèves candidats qui ont réagi par des troubles ayant occasionné, parfois, d'importants dégâts matériels, dans plusieurs localités du pays. La décision d'annuler la session du bac général serait motivée par des fuites massives des sujets qui se sont retrouvés sur Internet et les réseaux sociaux. Ce sont les services de renseignements qui ont fait le constat de cette triste réalité et alerté le Gouvernement. Le directeur des examens et concours et le président du jury seraient mis aux arrêts, tout comme des membres du jury et de la commission d'organisation de cette session, mais aucun communiqué officiel ne le confirme.

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Hellot Matson Mampouya, a promis la tenue d'une nouvelle session du baccalauréat général, en appelant les parents à accompagner les efforts du Gouvernement, pour son bon déroulement. Mais, les critiques fusent de partout sur la façon dont l'examen du bac général a été organisé. En effet, à la veille de la session, les sujets des différentes épreuves se sont retrouvés sur Internet. Les photocopieurs ont fonctionné à merveille, dans les cyber-café, de nuit comme de jour. Un véritable marché, car les sujets et les réponses étaient vendus à des sommes exorbitantes (30 à 50.000 F. Cfa). Par messagerie de téléphonie mobile, les candidats, aidés, parfois, des parents, amis ou

connaissances, se sont reflétés, allègrement, les sujets. Dans les salles d'examen, les élèves ont versé auprès des surveillants entre 1500 et 2500 F. Cfa, pour avoir le loisir de copier, sans être inquiétés. Chacun y est allé de son intérêt: l'argent, pour les surveillants, et copier, pour les élèves. Bref, la fraude et la corruption ont fini par avoir raison d'un examen d'Etat qui a, du coup, perdu ses lettres de noblesse. D'après nos sources, ce sont les services de renseignements qui ont donné l'alerte. Une rencontre se serait déroulée, le jeudi 4 juin, le soir, impliquant, entre autres, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, le ministre Hellot Matson Mampouya et des officiers généraux des services de renseignements. Au cours de cette réunion,



Ces scènes ont été observées...

démonstration a été faite que les sujets de l'examen du bac général étaient sur Internet. Le ministre Matson Mampouya a été convaincu de la nécessité d'annuler cette session. D'où sa déclaration diffusée le vendredi 5 juin, dans la matinée, alors que la majorité des candidats se trouvaient déjà, dans leurs différents centres d'examen, pour les épreuves de la dernière journée. L'annulation officielle de la session, qui s'était, d'abord, répandue comme une rumeur, a suscité leur colère. A Pointe-Noire, des groupes d'élèves candidats, en colère, sur le chemin du retour à la maison, ont manifesté leur mécontentement, en brûlant le bâtiment qui abrite le matériel informatique de la Direction départementale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, située au centre-ville,

avec de l'essence d'une moto Djakarta trouvée dans les environs. Les sapeurs-pompiers, arrivés en retard, n'ont pas pu circonscire le feu. Tout a été réduit en cendres. Les magasins, boutiques et autres commerces du centre-ville ont fermé à la va-vite. Au quartier O.c.h, un gendarme, ne sachant absolument rien de la situation et qui passait aux abords du lycée commercial de l'O.c.h pour son lieu de travail, a été, copieusement, tabassé par les élèves en colère. Le portable d'une élève, qui faisait les photos, a été ravi et écrasé, à coups de godasses, par un agent du service de l'ordre. Au quartier Fond Tié-Tié, les élèves à qui s'étaient mêlés des badauds, ont érigé des barricades, à l'aide de pneus brûlés. Que de la fumée dans la ville! Dieu merci, la Bac (Brigade anti-criminalité) de

la police a réagi, aussitôt, et remis de l'ordre, en moins de deux heures. A Dolisie, même son de cloche. Un véhicule Toyota Bj, de la police, avec à son bord



...à Pointe-Noire, la capitale économique congolaise.

deux officiers de police, qui voulaient remettre de l'ordre au Lycée Victor Sathou, s'est retrouvé face aux projectiles des élèves en colère. Le véhicule abandonné a été conduit par un jeune, jusqu'à une station d'essence, non loin du lycée, où il a pris du carburant, pour aller l'incendier plus loin. Le bloc administratif du lycée a été complètement incendié, la bibliothèque pillée, de nombreux tables-bancs incendiés. La police a interpellé des jeunes présumés auteurs des troubles.

ces ont pu échapper au pillage, parce que fermés à temps. Certains édifices ont failli être incendiés par des manifestants qui chantaient des propos contre les autorités nationales et surtout contre le ministre de tutelle. La circulation automobile était perturbée, pendant quelques heures, dans plusieurs endroits, les manifestants ont caillassés des bâtiments et des véhicules dont beaucoup ont perdu leurs pare-brises. La police est intervenue à temps pour protéger les lieux et bâtiments publics et disperser

## Campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite

# Empêcher à tout prix l'importation du poliovirus sauvage au Congo

Le Centre de santé intégré de Moukondo, à Mougali, le 4<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville, a servi de cadre au lancement, jeudi 4 juin 2015, des journées nationales de vaccination contre la poliomyélite. La cérémonie relative au lancement de ces journées s'est déroulée sous le patronage de Jean-Philippe Ngakosso, directeur de cabinet du ministre de la santé et de la population. En présence du Dr Marie-Francke Puruhence, conseiller à la santé du chef de l'Etat, Aloys Kamuragiye, représentant de l'Unicef au Congo, Barbara Laurenceau, représentante du Fnuap, des administrateurs-maires, etc.

Face à la résurgence de l'épidémie de la poliomyélite dans certains pays voisins, le Cameroun et la Guinée Equatoriale, le Congo-Brazzaville a pris des dispositions, pour barrer la route à cette menace. D'où le lancement des journées nationales de vaccination couplées à la supplémentation en vitamine A, afin d'éviter tous les risques d'importation du poliovirus sauvage dans le pays. D'ailleurs, cette menace qui interpelle les gouvernements, ainsi que leurs partenaires au développement les obligent à renforcer toutes les stratégies de l'éradication de la polio. La campagne de vaccination vise à immuniser, à l'aide de l'anti-poliomyélite bivalent, tous les enfants de zéro à cinq ans, quel que soit leur état vaccinal et de santé. Problème majeur de santé publique, la poliomyélite est l'une des maladies évitables par la vaccination. C'est pourquoi, Jean-Philippe Ngakosso a invité la population à adhérer, massivement, à

cette campagne. En faisant vacciner les enfants, à domicile ou au centre de santé le plus proche. «Ce vaccin est sûr et efficace», a-t-il rassuré. Trois passages de vaccination sont prévus. Le premier passage se déroulera du 4 au 7 juin 2015 et vise à couvrir 936.290.000 enfants, âgés de 0 à 5 ans. Il sera couplé à la supplémentation en vitamine A. «Les équipes de vaccination passeront de maison en maison. Dans les zones d'accès difficiles, les équipes avancées seront mobilisées et déployées en véhicules, à motos ou à bicyclettes, sur les axes routiers. Par pirogues motorisées ou hors-bord, sur les axes fluviaux. Les deuxième et troisième passages se dérouleront, respectivement, du 23 au 28 juillet et du 24 au 27 septembre prochain», a précisé Jean-Philippe Ngakosso. L'Afrique centrale connaît, depuis trois ans environ, des cas de poliovirus sauvage responsables de paralysie infantile graves, irréversibles et, parfois, mortels. «Notre pays a encore en

Jean-Philippe Ngakosso administrant deux gouttes de vaccin à un enfant.



mémoire, la tragédie de l'épidémie de 2010, qui a fait une dizaine de décès», a rappelé le directeur de cabinet. En dehors de cette campagne préventive, le représentant de l'Unicef pense qu'il y a l'impérieuse nécessité de renforcer les activités de surveillance qui constituent encore une des faiblesses majeures de notre système de santé. «La victoire dans ce combat contre la polio est à notre portée. Les performances actuelles montrent qu'avec un engagement politique de haut niveau, l'éradication de la polio est possible», a fait savoir Aloys

Kamuragiye, qui a estimé qu'à cette allure, «nous avons bon espoir que le Congo sera bien au rendez-vous de la polio, en 2018». Causée par un virus qui attaque surtout les membres, les affaiblit et les paralyse pour tout le reste de la vie, la poliomyélite est une maladie contagieuse grave qui peut entraîner la mort de la personne affectée. Elle commence par des courbatures: douleurs dans les muscles et des vomissements. Un membre qui devient flasque avec impossibilité de bouger. Puis, une paralysie progressive des membres infé-



Vue des élèves manifestant leur colère dans les rues de Brazzaville.

A l'arrondissement 2, Gaïa, les vivres des écoles primaires Solidarité et 5 Février, entreposés par l'O.N.G. I.p.h.d, ont été pillés; un bâtiment d'école complètement brûlé; à l'école Mboukou, des manuels volés dans le bureau du directeur; les archives du C.e.g Amar emportées, etc. Des groupes de jeunes en colère ont caillassés plusieurs habitations et la direction du contrôle budgétaire, cassant les baies vitrées. Les cours dans d'autres établissements scolaires ont été perturbés, tout comme la circulation automobile. Marchés et commerces ont dû fermer. A Brazzaville, on a enregistré des dégâts au C.e.g de la Liberté et quelques bâtiments privés voisins, comme l'agence des Mucodec, sur l'avenue Marien Nguoubi; au

les jeunes manifestants. Le calme est revenu dans toute la ville, en milieu de journée. A travers le pays, on a enregistré quelques actes de vandalisme, à Ollombo (le siège de l'Inspection de l'enseignement), à Imfondo, Mossendjo, Loudima, etc. Signaux qu'au total, le baccalauréat général de cette année, dont les épreuves avaient débuté le mardi 2 juin, a réuni 29.655 candidats, dont 8.394 candidatures libres. Brazzaville, la capitale, compte 11.808 candidats officiels et 4.761 candidats libres. Si les troubles ne se sont pas généralisés, grâce aux efforts de la Force publique, il y a lieu, malgré tout, de constater que la situation est complexe.

Equateur Denis NGUIMBI

rieurs, puis supérieurs, chez les personnes non ou insuffisamment vaccinées. Selon le Programme élargi de vaccination, une personne atteinte de la polio égale deux cents personnes atteintes. D'où la nécessité de faire vacciner les enfants. Car, plus ils reçoivent les gouttes de vaccin, plus ils

sont protégés à vie. Geste que Jean-Philippe Ngakosso a, d'ailleurs, accompli, en administrant deux gouttes de vaccin à quelques enfants, en guise de lancement officiel de cette campagne.

Cyr Armel YABBAT-NGO



CEBEVIRHA



COMMISSION ECONOMIQUE DU BETAIL, DE LA VIANDE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

## AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

La CEBEVIRHA est une Agence d'exécution de la CEMAC ayant son siège à N'Djaména, en République du Tchad. Elle a pour mission de contribuer au développement durable, harmonisé, équilibré des secteurs de l'élevage, des industries animales, des pêches et de l'aquaculture, ainsi qu'à l'accroissement des échanges, en vue de permettre aux Etats membres d'optimiser les productions nécessaires à l'atteinte de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté des populations de la sous-région.

Afin de lui permettre d'exécuter ses missions, conformément aux textes communautaires en vigueur, elle se propose de pourvoir aux postes suivants:

- Contrôleur Financier;
  - Directeur de l'Administration et des Finances;
  - Directeur de la Pêche et de l'Aquaculture.
- Pour faire acte de candidature, les intéressés devront remplir les conditions suivantes:
- Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité;
  - Etre âgés de 50 ans au plus;
  - Fournir les documents ci-après:
  - Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Secrétaire Exécutif de la CEBEVIRHA;
  - Des copies certifiées conformes des diplômes et titres universitaires;
  - Un Curriculum Vitae;
  - Un Certificat de nationalité;
  - Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif;
  - Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois.

Outre les conditions générales ci-dessus définies, les candidats devront satisfaire aux conditions spécifiques, telles que présentées dans les fiches ci-après annexées. Les dossiers complets seront envoyés par courrier ou déposés, au plus tard, le 31 Juillet 2015, à 15 heures 30 mn, au cabinet du Secrétaire Exécutif de la CEBEVIRHA. Les enveloppes contenant le dossier complet de chaque candidat porteront la mention «Recrutement responsables financiers CEBEVIRHA». Elles doivent parvenir au Siège du Secrétariat Exécutif de la CEBEVIRHA, sis à Moursal, à l'Adresse Postale suivante: Secrétariat Exécutif de la CEBEVIRHA, B.P: 665, N'DJAMENA, République du Tchad.

**Pour tout renseignement, contacter  
la Direction de l'Administration  
et des Finances, au: 00 235 66 28  
91 84 ou 00235 99 91 48 36.**

### FICHE N°1

#### 1. PROFIL DU CONTROLEUR FINANCIER:

Le Contrôleur Financier à la CEBEVIRHA doit répondre au profil suivant:

##### 1. Formation Universitaire:

Diplôme: niveau minimum BAC + 4 ans dans l'une des filières ci-après:

- Finances;
- Comptabilité;
- Gestion.

Langues: bonne maîtrise du français, bonne maîtrise de l'anglais et/ou de l'espagnol souhaitée.

##### 2. Expérience professionnelle:

Expérience cumulée d'au moins 10 ans dans un cabinet d'audit financier et comptable ou à la tête d'un service de contrôle financier d'un organisme public ou d'une entreprise privée.

##### 3. Compétences techniques de base:

###### Savoir:

- Bonne connaissance des règles et techniques de con-

trôle financier, opérationnel et informatique;

- Bonne connaissance des principes de base et règles de la Comptabilité Publique;
- Bonne connaissance des principes et règles de la Finance Publique, en particulier, les procédures budgétaires;
- Bonne connaissance du mode de fonctionnement des projets de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux.

###### Savoir-faire:

- Bonne pratique du contrôle des dépenses et des recettes dans un organisme public;
- Bonne pratique des relations avec les bailleurs de fonds internationaux.

##### 4. Compétences associées:

- Intégrité;
- Rigueur et méthode;
- Capacité de synthèse et clarté;
- Capacité à animer une équipe;
- Discrétion.

Pour raison d'incompatibilité par rapport à la nationalité de l'ordonnateur, de l'ordonnateur délégué et de l'Agent Comptable, le Contrôleur Financier doit être ressortissant de l'un des Etats membres ci-après:

- République Centrafricaine;
- République de Guinée Equatoriale;
- République du Tchad.

### FICHE N°2

#### II. PROFIL DU POSTE DE DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES:

Le Directeur de l'Administration et des Finances à la CEBEVIRHA doit répondre au profil suivant:

##### 1. Formation Universitaire:

Diplôme: niveau Bac + 4 ans dans l'une des filières ci-après:

- Administration;
- Gestion;
- Sciences et Techniques Juridiques et Financières.

Langues: bonne connaissance du français, bonne maîtrise de l'anglais et/ou de l'espagnol souhaitée.

##### 2. Expérience Professionnelle:

Expérience cumulée d'au moins 10 ans dans un Département ou une Direction:

- Administrative et/ou Financière;
- du Budget et/ou du Patrimoine;
- des Ressources Humaines et/ou de la documentation dans un organisme public ou une entreprise privée.

##### 3. Compétences techniques de base:

###### Savoir:

- Bonne connaissance des règles et techniques de base d'élaboration et d'exécution du Budget;
- Bonne connaissance des principes et règles de la Finance Publique, en particulier, les procédures budgétaires;
- Bonne connaissance des principes et règles de Gestion des Ressources Humaines et du Patrimoine;
- Bonne connaissance du droit de travail des conventions collectives et de la législation du travail.

###### Savoir-faire:

- Bonne pratique d'élaboration et d'exécution du budget;
- Bonne pratique de la gestion des Ressources Humaines et du Matériel dans un environnement informatisé;
- Bonne pratique de la rédaction des rapports, des comptes rendus et des notes.

##### 4. Compétences associées:

- Intégrité;
- Rigueur et méthode;
- Capacité de synthèse et clarté;
- Capacité à animer une équipe;
- Discrétion.

### FICHE N°3

#### III. PROFIL DU POSTE DE DIRECTEUR DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE:

Le Directeur de la Pêche et de l'Aquaculture doit répondre au profil suivant:

##### 1. Formation Universitaire:

Diplôme: niveau Bac + 5 ans dans l'une des filières ci-après:

- Ingénieur de pêche;
- Ingénieur de Technologie des produits de pêche;
- Zootechnicien spécialisé en pêche ou en aquaculture.

Langues: bonne maîtrise du français, bonne maîtrise de l'anglais et/ou de l'espagnol souhaitée.

##### 2. Expérience Professionnelle:

Expérience cumulée d'au moins 10 ans dans un Département ou une Direction de la pêche, un organisme de pêche ou une entreprise publique ou privée spécialisée dans les questions de pêche.

##### 3. Compétences techniques de base:

###### Savoir:

- Les techniques de pêche;
- Les technologies et équipements de transformation et de conservation du poisson et des produits de la pêche;
- La mise en oeuvre des programmes et projets communautaires de développement de la pêche et de l'aquaculture;
- Les techniques d'élevage du poisson (pisciculture et aquaculture);
- L'étude technique des dossiers relatifs à la pêche et à l'aquaculture;

• L'élaboration des programmes, stratégies et plans d'action visant le développement durable des ressources halieutiques marine et continentales en zone CEMAC;

- L'élaboration des mesures relatives à la valorisation du poisson et des produits de la pêche et de l'aquaculture en zone CEMAC;
- L'élaboration des mesures d'aménagement des pêcheries en zone CEMAC;
- L'encadrement technique des professionnels de la pêche et de l'aquaculture de la Sous-région;
- L'élaboration des mesures d'assurance qualité du poisson ainsi que de ses dérivés.

###### Savoir-faire:

- Elaborer un rapport sur le suivi, le contrôle et la surveillance des activités de la pêche dans les eaux territoriales des états membres;
- Elaborer un rapport sur la situation générale de la pêche et de l'aquaculture dans la sous-région;
- Suivre les mesures relatives à la gestion durable et rationnelle de la pêche et de l'aquaculture en zone CEMAC.

##### 4. Compétences associées:

- Intégrité;
- Rigueur et méthode;
- Capacité de synthèse et clarté;
- Capacité à animer une équipe;
- Discrétion;
- Capacité d'analyse et de gestion de projets.

#### IV. REMUNERATION ET AVANTAGES:

Les candidats retenus vont prétendre à la rémunération et avantages des fonctionnaires de la Communauté de la Catégorie CI, Premier échelon, selon les dispositions du Règlement n° 03/09-UEAC-007-CM-20 du 11 Décembre 2009 portant Statut des fonctionnaires de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale.

Fait à N'Djaména, le 20 MAI 2015



Coopération France-Congo

Les anciens élèves congolais et français de l'E.n.a liés désormais par un accord

Sous la supervision de l'ambassadeur de France, l'A.a.e.c.e.n.a.f (Association des anciens élèves congolais de l'Ecole nationale d'administration de France) et l'A.a.e.e.n.a (Association des anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration), ont signé, vendredi 29 mai 2015, à la Case De Gaulle (résidence de l'ambassadeur de France), à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, un protocole d'accord de coopération, destiné, entre autres, à «encourager la présence régulière des élèves congolais à l'E.n.a et développer des séjours d'études pour les élèves français au Congo et favoriser les contacts entre les hauts-fonctionnaires du Congo et de France dans les perspectives d'une meilleure connaissance des institutions des deux pays».

L'accord a été signé par Matt Seinzor, président de l'A.a.e.c.e.n.a.f, et Christine Demesse, présidente de l'A.a.e.e.n.a, en présence de Jean-Pierre Vidon, Alain Kouala-Atipou, ministre à la présidence, chargé des zones économiques spéciales, Hellot Matson Mampouya, ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Aurélie Royet Gounin, directrice adjointe des relations internationales de l'E.n.a (France), etc.

C'était aussi l'occasion, pour le diplomate français Jean-Pierre Vidon, de présenter, à ses hôtes, le symbole historique que constitue la Case De Gaulle, dans les relations entre la France et le Congo. «Vous apprécierez toutes et tous le symbole d'être réunis en ce lieu, demeure qui fut édifiée à l'intention du chef de la France-Libre, lui qui donna la vie à l'E.n.a», a-t-il déclaré.

A travers l'accord signé, les deux parties ont convenu de «maintenir les liens étroits et poursuivre une coopération durable; développer les liens

entre anciens élèves et en contribuant notamment à l'organisation des conférences ou des rencontres sur les thèmes d'intérêt professionnel ou sociétal; encourager la présence régulière des élèves congolais à l'E.n.a et développer des séjours d'études pour les élèves français au Congo; favoriser les contacts entre les hauts-fonctionnaires du Congo et de France, dans les perspectives d'une meilleure connaissance des institutions des deux pays; apporter un concours actif dans les domaines de compétence respectif, à la coopération et à l'amitié franco-congolaises; fournir, chaque année, une liste à jour des membres, avec leur fonction et leurs adresses; l'Association française adressera aux membres de l'A.a.e.c.e.n.a.f, sa revue, «Ena hors-murs» et l'annuaire de anciens élèves, moyennant le versement d'une cotisation».

Signalons que l'E.n.a a été Créée en 1945 par le Général De Gaulle, alors président du Gouvernement provisoire de France, l'Ena «a pour objec-



Jean-Pierre Vidon prononçant son allocution.



Les membres de l'association.

tif, dans le contexte d'une France en reconstruction, d'unifier la haute fonction publique française par un recrutement interministériel, accessible à tous les enfants de la République, dont la valeur, et elle seule, le justifiait», a rappelé l'ambassadeur de France.

En rappel, la signature de ce protocole d'accord est intervenue, à la suite d'un collo-

que international tenu à Brazzaville, du 27 au 28 mai dernier, qui a réuni des énarques africains et français. Au cours de ce colloque, ils ont débattu de la formation, de la gouvernance, de l'économie, du changement climatique, de la paix et de la sécurité.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Coopération Congo-Italie

Vers la réalisation de deux accords signés dans le domaine agricole

Jean-Jacques Bouya, ministre à la présidence, chargé de l'aménagement du territoire, coordonnateur des différents projets entre le Congo et l'Italie, a eu, jeudi 21 mai 2015, à Brazzaville, une séance de travail avec Alessandra Shivo, conseillère diplomatique du vice-ministre du développement économique de la République d'Italie. Au cours de cette séance de travail, la conseillère diplomatique italienne, accompagnée de Rigobert Maboundou, ministre congolais de l'agriculture et de l'élevage, a fait le point des sites que le gouvernement congolais a choisi d'attribuer à la partie italienne, et qu'elle a visités. Il s'agit de deux sites: celui situé à Owando, appelé Km 7, et l'autre, à Oyo, au village Odzende.



La délégation italienne pendant la réunion.

Lors de la visite du chef de l'Etat Denis Sassou-Nguesso en Italie, le 26 février dernier, six accords ont été signés. Parmi ces accords, deux concernent le Ministère de l'agriculture et de l'élevage. Il s'agit de la formation aux métiers de la mécanisation et celle liée aux métiers de la formation des viandes.

Pour Alessandra Shivo la rencontre était de rendre compte, à l'issue de sa mission de deux jours au Congo, au ministre Jean-Jacques Bouya, en tant que coordonnateur de tous les accords signés à Rome, pour qu'il suive l'évolution de ces projets et qu'il en rende compte au président de la République. Cette mission permettra à la partie italienne de donner suite aux accords signés, en envoyant au Congo des machines agricoles, pour la culture du maïs, comme les pulvérisateurs et un tracteur, pour démarrer une formation en matière agricole et d'élevage. «Ce sont des objectifs très concrets, à la fois ambitieux, pour que l'Italie et le Congo marchent dans la même direction, pour la croissance économique du Congo», a-t-elle dit.

Rigobert Maboundou a, quant à lui, rappelé que les deux accords qui concernent le Ministère de l'agriculture, il y a eu un accord sur la formation aux métiers de la mécanisation, un accord sur la formation aux métiers des viandes. C'est ce qui a été fait à Owando, sur le site Km 7, et à Oyo, sur le site d'Ozende «où nous avons le centre de mécanisation et sur le site qui abrite le ranch du président de la République. Il était donc normal que cette délégation, qui était à Oyo, vienne rendre compte au ministre Jean-Jacques Bouya», a-t-il indiqué.

Abiybenie N'KOUKA-KOUISSA

A.r.m.p (Autorité de régulation des marchés publics)

Des acteurs de la commande publique formés, pour une bonne gestion des marchés

En sa qualité de président du comité de suivi d'évaluation des politiques et des programmes publics, le ministre Jean-Baptiste Ondaye, secrétaire général de la présidence de la République, a procédé, vendredi 21 mai 2015, à l'Ecole de chemin de fer, à Brazzaville, à la clôture des sessions de formation de 420 acteurs de la commande publique, relevant du secteur public, du secteur privé et de la société civile, impliqués dans la gestion des marchés publics. Placée sous la coordination de l'A.r.m.p (Autorité de régulation des marchés publics), ces formations qui se sont déroulées sur quarante-cinq jours, ont permis aux 420 acteurs de la commande publique, de créer un réseau pour le partage et l'échange d'expériences dans leur domaine d'actions.

L'A.r.m.p a la mission cardinale de contribuer à l'information et à la formation de l'ensemble des acteurs de la commande publique, au développement du cadre professionnel et à l'évaluation des performances des acteurs du système de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics et délégation de service public. Grâce à l'appui financier du P.r.c.t.g (Projet de renforcement des capacités pour la transparence et la gouvernance), l'A.r.m.p a organisé une série de sessions de formation, animées par les experts du cabinet Idea International. Les enseignements ont porté sur les thématiques comme les marchés publics dans le contexte de la réforme du secteur public et de la G.a.r (Gestion axée sur les résultats); le cadre juridique international des marchés publics (travaux, fournitures/

services et prestations intellectuelles); la gestion des contrats; le contentieux des marchés publics; l'évaluation des systèmes nationaux de passation des marchés publics selon la méthode O.c.d.e; les aspects financiers et comptables des marchés publics; l'audit des marchés publics.

Il sied de rappeler que la méthode d'animation de ces formations était basée sur l'alternance entre exposés théoriques et cas pratiques, conformément aux orientations du président du conseil de régulation de l'A.r.m.p. Ces sessions de formation ont permis aux participants d'acquérir de nouvelles connaissances, leur permettant ainsi d'améliorer leur performance. Dans son allocution, le directeur général de l'A.r.m.p, Martin-David Obami, a estimé que l'organisation des sessions de formation avait pour



Jean-Baptiste Ondaye.



Martin-David Obami.

but de disposer d'une masse critique de cadres compétents en matière de gestion des marchés publics et d'améliorer le dispositif de formation et d'évaluation du système des marchés publics. «Pour garantir l'impact de cette formation dans la mise en œuvre de la réforme, 78,5% du quota des places a été concédé aux cellules de gestion des marchés publics et à la chaîne de la dépense publique», a-t-il indiqué. Pour Jean-Baptiste Ondaye, les bénéficiaires de la formation ont eu de la matière leur permettant de s'exprimer sur le terrain de la pratique. Si la bataille de la formation est gagnée, il reste que celle de la pratique, de la mise en œuvre des connaissances acquises ne fait que com-

mencer. «Vous êtes dotés des aptitudes pour une meilleure gestion des marchés publics. Il reste que les usagers le constatent, dans la pratique. Il faut une rupture dans la gestion des marchés publics, par votre nouvelle façon de gérer les marchés publics, dans la passation desdits marchés, la gestion des contrats et contentieux, l'évaluation et l'audit», a-t-il indiqué.

Rappelons que des certificats ont été remis aux acteurs les plus méritants. Le coordonnateur de l'équipe des formateurs, appréciant les résultats de cette formation, a dit: «C'est pour la première fois qu'une formation de très grande ampleur donne aussi de très bons résultats».

Pascal-Azad DOKO

ESPACE J.D.D

Hôtel-bar-Night-club avec sa salle d'attente confortable  
Situé à Loua, à 17 Km de Brazzaville, à l'arrêt «Tata Nzo», sur la Route nationale n°1.  
ESPACE J.D.D est aussi présent à Mafouta, avec son night-club, à 20m de la station service de Total, toujours sur la Route nationale n°1.

Pour tout contact:  
(242) 06 664 92 31 / 05 559 44 90

Un réseau téléphonique frauduleux démantelé à Brazzaville

C'est l'A.r.p.c.e (Agence de régulation des postes et des communications électroniques) qui a révélé l'affaire, dans un communiqué publié à Brazzaville, le jeudi 4 juin 2015. Selon ce communiqué, un réseau d'exploitation de télécommunications a été démantelé à Brazzaville, par la Gendarmerie, qui menait une enquête, à la suite d'une plainte de l'A.r.p.c.e introduite le 22 mai dernier. Ce serait le cinquième réseau illicite d'exploitation de télécommunications démantelé dans la capitale. Ces réseaux qui «font perdre des centaines de millions à l'Etat congolais et aux opérateurs régulièrement installés, consistent à transformer des appels internationaux en appels locaux, créant ainsi une confusion et un climat d'insécurité pour les abonnés qui reçoivent ce type d'appels». «Les services de Gendarmerie ont mené une opération qui a abouti au démantèlement, le mardi 26 mai 2015, dudit réseau? installé dans un appartement loué à cet effet par les fraudeurs, dans un quartier de Brazzaville». Trois personnes, au total, ont été interpellées et déferées, le 29 mai dernier, devant le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville. C'est à partir de cette affaire que certains journaux ont établi un lien avec le ministre Thierry Mougalla, qui a rejeté toute accusation (Voir page 20).

Des prisonniers se font la belle à Ouesso

Les Maisons d'arrêt, à l'intérieur du pays, ne seraient-elles que des passoirs? De temps à autre, les détenus peuvent se faire la belle et retrouver le vent de la liberté, malgré les forfaits commis. C'est ce qui est arrivé à la Maison d'arrêt de Ouesso, dans le département de la Sangha. Dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 juin 2015, cinquante et un prisonniers condamnés pour divers motifs, pour les uns, attendant leurs procès, pour d'autres, se sont évadés, apprend-t-on. D'après un témoignage, ils auraient fait tomber une partie du mur de la prison, avant de s'évanouir dans la nature. On ne sait pas si des opérations de recherche de ces fugitifs ont été lancées, pour les rattraper.

Des enfants portés disparus, puis retrouvés quelques jours plus tard

Trois enfants ont été signalés comme disparus, il y a quelques jours, à Ongali, village situé à quelques kilomètres d'Okoyo, un district du département de la Cuvette-Ouest. Ils suivaient leurs mères, de familles différentes, sur le chemin des champs, sans que ces dernières ne s'en rendent compte. Malheureusement, ils se sont perdus. Le week-end dernier, deux enfants ont été retrouvés. On les a découverts à 40 km du village, sur un chemin autre que celui qu'empruntent, régulièrement, leurs mères, en allant dans leurs plantations. Le préfet s'étant impliqué dans leur recherche, il a remis 50.000 francs Cfa à chacune des familles qui ont retrouvé leurs enfants. Les recherches se poursuivent, pour le dernier enfant, introuvable.

Des panneaux solaires détraqués, mais non réparés

C'est étrange, plusieurs panneaux solaires permettant l'éclairage public du boulevard Denis Sassou-Nguesso et de la route Moukondo/Nkomo Matari sont en panne. Ces importantes voiries urbaines sont dans le noir, depuis un certain temps. Mais, personne ne songe à réparer ces panneaux solaires, alors que les services qui les ont installés devraient aussi veiller à leur fonctionnement. Si l'énergie solaire pose aussi problème, alors pourquoi y recourir?

Une bourrasque a endommagé une cinquantaine de maisons à Owando

Owando, chef-lieu du département de la Cuvette, a, récemment, été secoué par une bourrasque, suivie d'une pluie torrentielle. Les dégâts sont importants. Une femme de 30 ans et ses deux enfants, plus ou moins grièvement blessés, ont été admis à l'hôpital 31 Juillet. On a enregistré aussi la destruction partielle ou totale d'une cinquantaine d'habitations, et plusieurs arbres fruitiers, déracinés. Des câbles électriques ont été entraînés, à certains endroits, ce qui a perturbé, partiellement, le réseau électrique. L'ampleur des dégâts est telle que l'administrateur-maire de la communauté urbaine d'Owando, Martin Laurent Elenka, a lancé un appel à la solidarité et l'entraide, en vue d'assurer le logement temporaire des sinistrés, en attendant l'intervention éventuelle des autorités locales et du Gouvernement.

Le marché de Nkomo Matari toujours fermé

Finalement, on ne comprend toujours rien. Le marché de Nkomo-Matari a été construit bien avant celui de Total, à Bacongo. Curieusement, le marché Total a été inauguré, mais celui de Nkomo-Matari reste hermétiquement fermé. Les travaux se sont, pourtant, achevés, en 2008, donc depuis sept ans. Entre-temps, les bâtiments avaient servi d'abris aux sinistrés du 4 mars 2012. Mais, depuis que les victimes des explosions de Mpila sont parties, les portes du marché moderne se sont refermées. Que dit la mairie de Djiri? Que disent les chefs de quartier, de blocs et de zones? Entre-temps, les potentiels vendeurs squattent le semblant de marché aux têtes rouillées de Nkomo, flirant ainsi avec le tétanos, sans que personne ne dise mot.

Commune de Brazzaville

Hugues Ngouelondélé a visité le site du nouveau cimetière municipal à Matari

Acquis par le conseil départemental et municipal, depuis plusieurs années, pour y consacrer un cimetière municipal, après la saturation du cimetière du Centre-ville et la fermeture de celui d'Itatolo, le site de Matari, situé dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement Djiri, connaît quelques difficultés pour sa mise en service. Mardi 2 juin 2015, le président du conseil départemental et municipal, député-maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouelondélé, a effectué une visite de travail sur ce site, question de se rendre compte de l'état d'avancement des travaux de construction des caveaux confiés à l'entreprise italienne Franco Villarecci. A ce jour, 200 caveaux sont déjà disponibles et construits selon les normes standards européennes. Il est prévu, au total, 5.540, pour le premier lot.

D'une superficie de 2,50 millions m<sup>2</sup>, le site de Matari sera exploité comme cimetière, pendant un demi-siècle. Il sera divisé en plusieurs compartiments, à savoir: un carré pour les inhumations publiques; un carré V.I.P (réservé aux hautes personnalités), une partie où sera construite la chapelle pour les cultes funéraires, une partie pour l'administration (bureaux, salle de repos, toilettes) et un parking de véhicules.



Hugues Ngouelondélé.

Pour faciliter l'accès à ce site, il est prévu deux voies: l'une passant par le quartier Moukondo, la Cité des 17, Tsiélambo, la case Barnier, sur une distance de 22 kilomètres; l'autre par Massengo et la station terrienne de Moungouni. Outre les voies d'accès qui ne sont pas encore bitumées, l'autre difficulté qui entrave l'ouverture de ce cimetière municipal est le litige foncier avec les propriétaires fonciers. Ce litige concerne le non-paiement total des échéanciers par le Gouverne-

ment, entre 2011 à 2013. Dans le souci de voir ce cimetière être opérationnel, le député-maire de la ville de Brazzaville a, dans une correspondance du 30 octobre 2014, informé le Ministère des finances sur cette situation, afin qu'il y trouve un règlement urgent. Car, le cimetière du Centre-ville étant saturé, il continue d'accueillir des inhumations. A ce jour, les propriétaires terriens ont déjà perçu 95% de



Hugues Ngouelondélé accueilli par Ida Victorine Gampolo.



Une vue d'un échantillon des caveaux déjà construits sur ce site.

leurs droits et Hugues Ngouelondélé les a rassurés du paiement des 5% restants, dans un bref délai. «Le dossier relatif au déblocage des fonds est suffisamment avancé au niveau du trésor public et, que dans un bref délai, les ayants droit seront en possession de leurs droits», a dit le député-maire. Signalons que le député-maire était accompagné de deux

membres du bureau exécutif du conseil départemental et municipal et du directeur des pompes funèbres municipales, Ferdinand Malonga. En présence de l'administrateur-maire du 9<sup>ème</sup> arrondissement Djiri, Ida Victorine Gampolo et du président des propriétaires fonciers.

Pascal BIOZI KIMINOU

Transport aérien

Ecair s'est associé à Tac, pour lancer la ligne Brazzaville-Beyrouth

Après Dubaï, la compagnie aérienne congolaise, Ecair (Equatorial Congo Airlines), a ouvert sa deuxième porte d'entrer au Moyen-Orient, Beyrouth, la capitale du Liban, en association avec la compagnie aérienne privée T.a.c (Trans air Congo). Dans ce partenariat, T.a.c a un certain nombre de sièges sur chacun des vols en direction de Beyrouth. Le vol inaugural a été lancé, mardi 2 juin 2015, à l'aéroport international Maya-Maya, à Brazzaville, par le ministre d'Etat Rodolphe Adada, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande. En présence de Fatima Beyina Moussa, directrice générale d'Ecair, du directeur de Tac et d'une forte communauté libanaise et d'hommes d'affaires.



Fatima Beyina Moussa.

Première compagnie aérienne d'Afrique francophone à desservir deux destinations majeures du Moyen-Orient, Dubaï et Beyrouth, Ecair compte, à ce jour, douze destinations, au départ de Brazzaville, desservies par une flotte de sept aéronefs (1 Boeing 767, 2 Boeing 757 et 4 Boeing 737), avec 136 vols en moyenne par semaine et près d'un million de passagers transportés.

L'ouverture d'une nouvelle ligne, en direction du pays du cèdre, se justifie par la présence, au Congo, d'une importante communauté libanaise de 2500 personnes. «Tous les Libanais de la région Afrique centrale, pour retourner dans leur pays, devaient utiliser des voies détournées, en faisant, souvent, escale à l'extérieur du continent africain, avant d'arriver chez eux, au Liban. Donc, nous avons estimé qu'en créant un vol direct, depuis Brazzaville, en Afrique centrale, nous aurons accès à ce marché des Libanais voya-

geurs, tout au long de l'année, qui vont passer des vacances, qui vont chez eux pour des relations d'affaires. Et nous donnons aussi la possibilité aux Congolais, aux habitants de l'Afrique centrale, en général, de se rendre au Liban et de découvrir le Liban, avec lequel ils peuvent nouer des relations d'affaires, pour le tourisme, etc. C'est encore une ouverture sur le monde que nous offrons à notre pays», a déclaré Fatima Beyina Moussa. Le vol Brazzaville/Beyrouth interviendra deux fois dans la semaine, au prix de 560.000 F Cfa. Les passagers en direction de Beyrouth, via l'aéroport Maya-Maya, proviendront entre autres, de Douala, Libreville, Kinshasa et Pointe-Noire et prendront, le départ à Brazzaville. «Maya-Maya sera un aéroport d'interconnexion, un hub, qui permettra aux passagers africains, d'arriver à Brazzaville et, en un temps record, de faire une connexion, vers leur destination finale: en Afrique centrale, vers l'Afrique de



Fatima Beyina Moussa et Rodolphe Adada, au milieu.

l'Ouest, le Moyen-Orient (Dubaï ou Beyrouth) ou vers Paris. Outre les différentes localités desservies, il est prévu d'intensifier le réseau Ecair dans la sous-région. Notamment s'ouvrir dans les capitales de la zone Cemac: Bangui, Ndjamena, Yaoundé, mais aussi, l'Afrique de

de l'hôtel Olympic Palace. Signalons qu'Ecair est le transporteur officiel des Jeux africains qui se dérouleront à Brazzaville du 14 au 19 septembre prochain.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Ministère de la santé et de la population

# Validation de l'avant-projet de loi portant organisation du secteur privé de la santé

Le Congo s'achemine vers l'adoption d'une loi portant organisation du secteur privé de la santé. Cela comblera le vide législatif qui entourait jusque-là, l'exercice des métiers de santé dans le secteur privé. La validation de l'avant-projet de loi portant organisation du secteur privé de la santé a eu lieu, au cours d'un atelier, vendredi 22 mai 2015, dans la salle de conférence de la Préfecture de Brazzaville, sous la supervision du Pr Richard Bilekot, inspecteur général de la santé. En présence de Mme Tsiya Subayi, responsable du programme «Initiative santé en Afrique» à la Banque mondiale, Faustin Ekoura, coordonnateur adjoint du P.d.s.s (Programme de développement des services de santé), au Ministère de la santé et de la population, et Jean-Daniel Ovaga, médecin directeur de la clinique Securex.



Vue de la tribune à la clôture des travaux.

Organisé avec le concours de la Banque mondiale, l'atelier de validation de l'avant-projet de loi portant organisation du secteur privé de la santé a regroupé plus d'une cinquantaine de participants, dont les directeurs départementaux de santé, les présidents des différents ordres professionnels dans le domaine de la santé, les représentants de certains départements ministériels et des associations du secteur privé de la santé. C'est le cabinet d'avocats Banzani-Mollet qui a travaillé à la mise en œuvre de ce texte qui est subdivisé en quatre titres et 64 articles. Cet avant-projet de loi a connu plusieurs étapes, dans son élaboration, sous l'égide de ce cabinet juridique d'avocats. Des concertations ont été menées avec l'ensemble des acteurs exerçant dans le domaine public et privé, au niveau des deux grandes villes du pays, Pointe-Noire et Brazzaville: tradi-praticiens,



Pr Richard Bilekot inspecteur général de la santé.

infirmiers et sages-femmes, pharmaciens, responsables des centrales d'achats, laborantins, bio-techniciens, paramédicaux, promoteurs de structures sanitaires, médecins, etc. C'est en 2011 que le Ministère de la santé a mené, avec l'appui de la Banque mondiale, une étude dans le secteur de la santé. L'étude a révélé que les plans et les stratégies récents du secteur de santé indiquent un désir de collaboration entre les secteurs public et privé. Toutefois, peu

d'informations étaient disponibles sur le rôle que joue, réellement, le secteur privé dans le domaine de la santé. D'ailleurs, le secteur privé fournit une part importante des services de santé sur l'ensemble du territoire national. Il fournit 56% d'offres de services contre 44% pour le secteur public. C'est un secteur en plein essor. Le secteur public n'étant pas en mesure de fournir l'ensemble des services relatifs à l'accès aux soins de santé abordables et de bonne qualité, le secteur privé de la santé demeure, donc, un partenaire incontournable avec lequel le secteur public doit trouver des formes de collaboration. L'une des formes de collaboration réside dans le partenariat public-privé pour la révision et l'application d'un cadre législatif adéquat approprié, permettant l'intégration du secteur privé dans le système sanitaire national.

Car, le secteur privé de la santé est encore informel, au Congo. Ce caractère informel résulte de l'absence de toutes réglementations. Les formations sanitaires privées à but lucratif ou non ne disposent d'aucun texte législatif de référence. C'est dans cette optique, avec l'appui du programme «Initiative santé en Afrique» de la Banque mondiale, que les acteurs du secteur public et privé de la santé ont jugé important de doter le secteur privé de la santé d'un cadre législatif adéquat. Après sa validation, l'avant-projet de loi est au niveau du Ministère de la santé et de la population, qui va le transformer en projet de loi à faire adopter en conseil des ministres, avant son atterrissage au Parlement.

Philippe BANZ

Presse

# Valérie Parlan visite La Semaine Africaine

Journaliste expérimentée au quotidien provincial «Ouest de France» et formatrice au C.f.p.j (Centre de formation et de perfectionnement des journalistes) de Paris, Valérie Parlan a animé un séminaire de formation, à Brazzaville, pour une dizaine de journalistes. Pendant son séjour brazzavillois, elle a visité, jeudi 28 mai 2015, le siège du bihebdomadaire La Semaine Africaine, en compagnie de Hervé Ribière, chargé de mission presse et politique à l'ambassade de France. Accueillie par le directeur de publication, Joachim Mbanza, elle a dit avoir eu une bonne impression du fonctionnement de notre bihebdomadaire, tout en reconnaissant que la presse congolaise a encore du chemin à faire.



Joachim Mbanza et Valerie Parlan.



Les visiteurs dans la salle de rédaction.

Professionnelle expérimentée et enseignante de journalisme, Valérie Parlan a animé une formation focalisée sur les fondamentaux du journalisme, notamment le traitement de l'information et la rédaction. Des tâches qui constituent le quotidien des journalistes. Il lui fallait se faire une idée du fonctionnement de la presse congolaise. D'où la visite qu'elle a effectuée aux sièges de rédaction de certains médias. A La Semaine Africaine, sa visite s'est effectuée au moment où l'équipe de rédaction était en plein bouclage. «Vous fonctionnez comme tout journal... avec des heures de bouclage à respecter pour l'imprimeur, avec du montage, de la relecture, des choix de sujets, des conférences de rédaction. Voilà, on a, tous, les mêmes pratiques», a-t-elle déclaré. Valérie Parlan a, entre autres, visité les services administratifs, la direction de publication et la salle de rédaction. Au terme de cette visite guidée par Joachim Mbanza, directeur de publication et rédacteur en chef de La Semaine Africaine, la professionnelle française en journalisme a souhaité du courage à toute l'équipe: «Continuez à faire ce beau métier, avec courage, sachant que les conditions d'exercice de votre métier au Congo ne sont pas toujours faciles».

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Presse

# «Capéco Africa», le magazine consacré au développement économique de la zone Cemac

Laurent Taieb, directeur général de la société Interaf Media et directeur de publication du magazine «Capéco Afrique», et Dimitri Friedman, rédacteur en chef dudit magazine ont co-animé, lundi 1 juin 2015, une conférence de presse, au Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville, pour présenter, officiellement, le premier numéro de leur magazine consacré, uniquement, à la zone Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale). Ils ont également révélé leur vision sur l'avenir et les objectifs du nouveau bimensuel.

Le magazine économique «Capéco Afrique», dont le premier numéro vient d'être présenté au public, a été élaboré par des journalistes de toute la zone C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale) et Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale). Raison pour laquelle, dans le premier numéro, la parole a été donnée à Ahmad Allam-Mi, secrétaire général de la C.e.e.a.c, d'expliquer, dans une interview, les stratégies mises en œuvre par la communauté, pour surmonter les difficultés qui entravent son développement et empêchent ainsi les pays membres d'aller vers l'émergence. Les modes de financement du terrorisme et les portraits des personnalités politiques et entrepreneurs qui, au Gabon, au Congo-Brazzaville, en R.d du Congo, au Tchad, bâtissent l'Afrique de demain, constituent les articles que le lecteur trouve dans le premier numéro de ce magazine. On y trouve, aussi, un éclairage focal sur la locomotive économique de la sous-



La couverture du magazine.

région qu'est le Cameroun. La diversité même des sujets est suffisamment explicite sur ce que sera ce magazine, le premier à couvrir, au niveau de sa diffusion et de ses centres d'intérêts, la sous-région Afrique centrale, qui compte une population estimée à 150 millions d'habitants et couvre une superficie de 6.640.600 km<sup>2</sup>. En effet, la zone Cemac est



Laurent Taieb (à d.) et Dimitri Friedman (au centre).

propice aux investissements et au développement des affaires. Depuis plus d'une décennie, l'activité de la région compte parmi les plus dynamiques du continent, avec une croissance moyenne de 5% sur les cinq dernières années. Avec plus de 120 milliards de dollars d'exportations, en 2012, la région C.e.e.a.c représente environ 20% des exportations africaines. Son économie est, principalement, constituée des hydrocarbures, de l'activité forestière, des industries minières extractives ainsi que des agro-industries centrées autour de la transformation du coton, du café, du cacao et du caoutchouc. Ainsi, le magazine «Capéco Afrique» a pour vocation d'être la vitrine médiatique de la

zone C.e.e.a.c en Afrique, à travers le monde. Son ambition est de mettre en exergue les forces et les atouts de la région, afin d'encourager les investissements internationaux et de mettre en lumière les défis de l'actualité de la sous-région. Diffusé à 50.000 exemplaires et vendu au prix unitaire de 3000 F.Cfa, «Capéco Afrique», dont le siège est à Brazzaville, aura des représentants dans tous les pays de la zone C.e.e.a.c, afin de se tenir au plus près de l'information, de ses partenaires et de ses annonceurs. Il se veut être un lieu d'échanges et une passerelle entre les pays membres de la zone C.e.e.a.c et le reste du monde, ont expliqué Laurent Taieb et Dimitri Friedman.

Cyr Armel YABBAT-NGO

**LA SEMAINE AFRICAINE**  
Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique.

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE  
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

<p>Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale. <b>Président:</b> Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire <b>Vice-Président</b> Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville</p>	<p><b>Secrétaire de rédaction</b> Véran Carrhol YANGA Tel: (242) 06.668.24.72/01 116 63 33 <b>Saisie &amp; Montage (PAO):</b> Atelier La Semaine Africaine</p> <p><b>Service Commercial:</b> Brazzaville: Tél. 06.889.98.99 05.528.03.94 Pointe-Noire: Tel: 05.557.78.71 06.655.80.03 05.553.16.93</p>
---	--

**Directeur de Publication:**  
Joachim MBANZA

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr  
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Vie associative

# Le Club des jeunes villes et emplois renaît de ses cendres

Après une longue période d'hibernation, le Club des jeunes villes et emplois renaît de ses cendres. L'information a été donnée, samedi 30 mai 2015, à Brazzaville, par Evariste Miakakarila, président dudit club. C'était au cours d'un point de presse qu'il a donné, dans un hôtel de la place, en présence de plusieurs acteurs de différentes catégories socio-professionnelles. Et comme il fallait s'y attendre, l'annonce de la reprise officielle des activités de ce club a été saluée par des salves d'applaudissements, dans la salle. Et pour cause, ont reconnu certains, le Club des jeunes villes et emplois représentait, pour eux, le socle de toutes les transactions financières, à savoir: les ristournes, les prêts, bref, il y régnait une véritable solidarité agissante qui mettait en phase tous les membres du Club.



Evariste Miakakarila.

En édifiant la presse sur cette éclipse, Evariste Miakakarila a révélé que l'éclosion du secteur informel et l'auto-prise en charge de ses animateurs sont, pour lui, des préoccupations majeures. D'où, a-t-il martelé, il faut, coûte que coûte, qu'il redonne vie à cette structure qui, déjà, apportait des changements dans la vie au quotidien de ses membres. Poursuivant son propos, Evariste Miakakarila a rappelé que l'idée de la création de ce Club remonte à 1994. Au terme d'un colloque organisé en France par l'ancien secrétaire d'Etat à l'emploi français, M. Débarges, sous

François Mitterrand, en 1992. Un colloque auquel il avait pris part, en sa qualité de directeur général de l'emploi et de la formation professionnelle, à cette époque. Spécialiste des questions de l'emploi, des ressources humaines et enseignant à l'Enam (Ecole nationale d'administration et de magistrature), Evariste Miakakarila a aussi indiqué que la création de cette O.n.g est une recommandation de la coopération française, qui avait instruit tous les participants à organiser, dans leurs Etats respectifs, ces structures, pour mettre en valeur toutes les mesures qui ont été prises lors de ce colloque.

«Aujourd'hui, le besoin est tel que tous les enseignements reçus méritent d'être mis à la disposition de ces jeunes», a affirmé le président du Club des jeunes villes et emplois. Aussi a-t-il sollicité du Gouvernement congolais son engagement réel sur l'insertion professionnelle des jeunes, afin de les rassembler, autour des groupements et des coopératives, et assurer leur financement. «Ce sont là des initiatives privées qu'il faut privilégier, pour résoudre tant soit peu le problème du chômage des jeunes. Car la Fonction publique, qui est déjà pléthorique, ne peut plus recruter

autant qu'elle voudra. Il faut aussi promouvoir ces initiatives qui passent par la prise en charge, la formation des jeunes promoteurs, des jeunes capables de pouvoir réaliser des activités propres à leur développement», a-t-il soutenu. Tout en reconnaissant que la mission est, certes, difficile, mais pas impossible. «Tout ira pour le mieux, quand j'aurai amorcé le recensement de tous les jeunes, de façon exhaustive. Et chacun, dans sa spécialité. Nous mettrons sur pied une feuille de route qui nous servira de fil conducteur, avec comme point d'ancrage l'organisation des sessions, des conférences et des colloques, afin d'attirer l'attention des uns et des autres sur ce que nous voulons. Une manière à nous de renforcer nos capacités. En cela, je crois que nous aurons, assurément, du répondant, de part et d'autre, par les banques qui ne prêteraient qu'à ceux qui ont de l'argent. Je mets au profit des jeunes mes expériences accumulées dans ce domaine, pour que, de fil en aiguille, l'héritage soit légué à la postérité», a-t-il conclu.

Armand Firmin AWENE

**I.r.s.s.a (Institut national de recherche en sciences de la santé)**

## Un symposium sur les plantes médicinales et les procédures administratives

Après la tenue, du 25 janvier 2015, du symposium interne sur l'A.d.n (Acide désoxyribonucléique), dans l'objectif de s'informer, se former et apprendre, les techniciens et cadres administratifs de l'I.r.s.s.a (Institut national de recherche en sciences de la santé) se sont, une fois de plus, retrouvés, dans le cadre d'un autre symposium interne. Ce symposium sur les plantes médicinales et quelques procédures administratives a eu lieu, le samedi 23 mai 2015, à la Direction générale de l'I.r.s.s.a, sise Cité scientifique, ex- Orstom, à Brazzaville.



Des participants au symposium.

Ouvrant les travaux, le Pr Charles Gombe Mbalawa, Directeur général de l'I.r.s.s.a, a déclaré: «...Au début de cette année, un symposium interne était organisé, consacré au chef d'orchestre du fonctionnaire cellulaire: l'A.d.n; la présente édition va nous permettre de nous imprégner de données ciblées sur les plantes médicinales et aussi de nous impliquer dans des procédures administratives ciblées.»

Après quoi, les participants à ce symposium ont eu droit à huit communications présentées, tour à tour, par le Dr Dorothee Stanard, qui a renseigné l'auditoire sur les plantes dans la pharmacopée données botaniques et les modes d'action et sur les études phytochimiques des plantes. Mme Casimiro a exposé sur l'évaluation in vitro de l'activité antipaludique de la cassia spectabilis D.C.

Le Dr Marie Claire Makambila a plâché sur les essais de toxicité, l'évaluation pharmacologique et sur les M.t.a (Médicaments traditionnels améliorés).

Parlant de ces médicaments traditionnels améliorés, le Dr Makambila a déclaré qu'ils sont «issus de la pharmacopée traditionnelle, à limites de toxicité déterminées, à activité pharmacologique confirmée par la recherche scientifique à dosage quantifié et à qualité contrôlée».

La boucle de ces communications a été bouclée avec les exposés de M. Jean Louis Bikingou sur certaines procédures administratives.

Clôturant les travaux, le Pr Charles Gombe Mbalawa a remercié tous les participants et a projeté un autre symposium pour la fin de l'année.

Amédée KIMBASSA

(Chargé de la communication Irssa)

### CABINET DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE Pointe-Noire, le 5 juin 2015

Pour donner du punch à votre carrière, optez pour des vacances studieuses.

Tarifs: 40.000F; 50.000F; 70.000F; 40.000F 45.000F

Le cabinet FMP organise des séminaires de formation intensive à Pointe-Noire sur les thèmes ci-après:

Formation en soirée (18:15 à 20:45)

- Logistique internationale et logistique portuaire
- Assurance: Techniciens en production
- Management des opérations de transit
- Assurance: Techniciens en gestion de sinistres
- Secrétariat juridique

Lieu: Salle de conférence du Centre d'Etudes Chrétiennes au rond-point Mahouata (rue en face de La LCB 4ème entrée à droite)  
Sanction: Certificat de formation

Pour plus de renseignements sur nos programmes de formation, contact: 05 687 63 10/06 842 38 04;  
fmpformation287@gmail.com

**Dates**  
13 au 24 juillet 2015; 27 juillet au 5 Août 2015;  
6 au 26 Août 2015; 1er au 11 sept 2015; 14 au 25 sept 2015

FMP Formation: Avenue Marien NGouabi, Immeuble AGGA (face au CEG J.F. Tchicaya) Centre-ville Pointe-Noire

### ANNONCE

L'Association les ENFANTS DE MATOTO, déclarée au Journal Officiel en France (Brest) sous le N°452 du 25 Mars 2006, oeuvrant pour une Action Humanitaire au Congo, recherche trois (03) agents de santé, pour l'animation du Centre de Santé de Matoto, situé à environ 300 km de Dolisie, dans le District de Mayoko, département du Niari. Il s'agit de:

- Une Sage-femme ou une Matrone accoucheuse;
- Un Technicien de Laboratoire.

N.B. Tous les Services sont rémunérés.

Pour tout contact, appeler:  
Docteur Gaspard Ligace  
LINGOUALA

05 557.87.98/06 947.10.28  
E-mail: ligace2005@yahoo.fr

M. Joseph MADOU MOU  
06 677.50.51/04 439.87.82

- Un Assistant sanitaire Généraliste ou un Infirmier Diplômé d'Etat;

### ANNONCE

Magasins et appartements à louer dans un immeuble neuf

Sis 79, rue BAYONNE, Quartier Bacongo (En face du Marché TOTAL).

Contactez le:

06 699 47 33/  
05 799 47 33/  
05 553 11 93

### ANNONCE

Une organisation Internationale recherche des villas ou Duplex à louer situées de préférence dans un rayon de 1,5 km de la maternité Blanche Gomez. Lesdites résidences doivent obéir aux normes et dimensions standards y compris:

- De l'espace pour un générateur et pour un véhicule;
- De l'espace pour une guérite de sécurité;
- Une cour assez grande;
- Un parking auto interne et externe;
- Une bache à eau;
- Un mur de clôture de 3m de hauteur;
- Grille de sécurité au niveau de toutes les ouvertures (portes et fenêtres à la rez-de-chaussée);
- Une salle à manger très vaste;
- Un grand salon;
- Une cuisine vaste et moderne.

Pour les plus amples renseignements, veuillez appeler aux numéros:

05 563 3310/05 563 3319

## Association «Les Amis de Denis Sassou-Nguesso» de Bacongo Aimé Bembé a fait don de cinq motos tricycles avec benne aux jeunes

Président d'honneur des Associations «Les Amis de Denis Sassou-Nguesso» créées dans les arrondissements de la ville-capitale, Aimé Bembé était à Bacongo, mercredi 3 juin 2015, où il a été accueilli par les membres de cette association, venus nombreux, avec à leur tête, Yvon Sita Bantsiri, à l'Espace Zoba Casimir Zao, situé dans la rue Bergère. C'était pour la remise de don de cinq motos tricycles avec benne devant servir pour la salubrité et autres besoins utilitaires de l'association. Dans le message qu'il a adressé aux membres de l'association, des jeunes et des adultes portant des tee-shirts aux écrits de leur association, le Docteur Aimé Bembé a parlé de la paix et de l'unité nationale.

**A**u cours de la cérémonie, plusieurs voix se sont élevées, notamment celle du secrétaire général de l'Association «Les Amis de Denis Sassou-Nguesso» de Bacongo, pour inviter les populations de cet arrondissement à ne plus céder aux tentations, aux provocations, aux manipulations des hommes politiques et des marchands d'illusion. Les populations de Bacongo ont été invitées à cultiver les vertus de paix, du dialogue et de citoyenneté, en rejetant la violence, le désordre sous toutes leurs formes. Ils ont aussi été invités à dire *«oui au changement de la constitution du 20 janvier 2002 qui a déjà montré ses limites et qui ne correspond plus aux réalités actuelles»*; *«oui au dialogue qui permettra aux fils et filles du Congo de parler un seul langage: «Congo»*. Après les différentes interventions, le président d'honneur a remis les clés des cinq motos tricycles au président actif, en prononçant quelques phrases: *«Merci de l'ac-*



Aimé Bembé.

*cueil chaleureux que vous m'avez réservé. Nous traduisons ce geste généreux par l'expression de l'intérêt que vous accordez à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes. Ce don de cinq motos tricycles va permettre aux jeunes de notre association de poursuivre leurs actions de salubrité, de nettoyage des avenues et de curage des caniveaux, pour que le deuxième arrondissement de*



Les cinq motos qui permettront aux jeunes de se mouvoir.



La population venue écouter le message de paix et d'unité nationale

*notre ville-capitale soit et demeure toujours propre. Aussi, ces motos serviront, certainement, au transport d'autres besoins pour en fructifier davantage. L'Etat ne peut pas tout faire, au contraire, les jeunes doivent avoir des initiatives»,* a précisé Aimé Bembé. En plus de cela, le président d'honneur a rassuré les responsables de l'association qu'il ne ménagera aucun effort pour

soutenir, en tout temps et en tout lieu les actions des jeunes. Signalons que l'association Les Amis de Denis Sassou-Nguesso prône la paix, soutient les actions du président de la République et le changement de la constitution, débat en cours dans notre pays.

Pascal BIOZI KIMINOU

## Communiqué de presse de l'Ufovina (Union des forces vives de la Nation)

Le fait de prendre, mutuellement, l'avis des uns et des autres, en vue d'un projet commun qui se trouve être le dialogue inclusif n'est pas en soi une mauvaise chose; encore qu'il s'agisse de l'avenir politique et institutionnel de notre pays. Loin d'un monologue, comme d'aucuns l'ont pensé à Ewo, ou d'un soliloque, comme d'autres l'ont cru à Dolisie, les concertations nationales initiées par le chef de l'Etat, offrent, au-delà du contexte particulier



de la situation politique de l'heure, l'occasion rêvée d'un réel échange avec les forces vives de la nation, pour baliser le chemin de ce grand rendez-vous qui pointe à l'horizon. Aussi appelons-nous, fortement, l'ensemble de l'opposition, notamment nos collègues du Collectif des partis de l'opposition signataire de la déclaration du 17 août, du C.a.p, du Frocad, la C.a.d.d et de la D.d.c, au ressaisissement et de réserver les passes-d'armes et les joutes oratoires pour les futures échéances électorales, qui seront, à ces moments-là, plus que légitimes. S'il appartient à l'opposition, comme nous ne cessons de l'affirmer, dans diverses tribunes, de par le principe de l'alternance démocratique qui fait d'elle un «gouvernement en puissance», de soulever des questions pertinentes, de critiquer les degrés d'incertitude de telle ou telle politique; il lui revient aussi, outre le fait d'initier une information contradictoire des décisions et des intentions des gouvernements, la charge de réduire, dans l'intérêt supérieur de la Nation, le cadre minimum d'impasse ses politiques qui sont, souvent, porteuses d'instabilités et de violences politiques.

Fait à Brazzaville, le 1<sup>er</sup> Juin 2015

Le Coordonnateur général de l'Opposition démocratique  
Président l'UFOVINA

Jean-Michel EBAKA

## Congo - Asecna Les travailleurs de l'Asecna menacent de nouveau d'aller en grève, à propos du terrain de Sangolo-O.m.s

Le litige relatif au terrain de 36 hectares, situé à Sangolo-O.m.s, dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement Madibou, à Brazzaville, attribué en 2011, à l'Asecna et repris par le ministre des affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiála, qui l'avait attribué à la société marocaine Addoha, refait surface. Et pour cause, ayant suspendu leur grève, voici bientôt six mois, pour laisser la place aux négociations, les travailleurs de l'Asecna (Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar) menacent, de nouveau, d'aller en grève, à partir du 11 juin 2015. Ils demandent au Ministère des finances de fixer, *«à titre onéreux»*, le prix de ce terrain, pour que l'Asecna s'en acquitte. Les travailleurs de l'Asecna se réunissent en assemblée générale, ce mardi 9 juin 2015, pour décider s'il faut ou non se mettre en grève.

**L**es travailleurs de l'Asecna ne comprennent pas que, depuis la suspension de leur grève, il y a six mois, pour laisser la place aux négociations, jusque-là, ils n'ont toujours pas eu gain de cause. C'est pourquoi ils veulent relancer la grève, si leurs revendications n'aboutissent pas. Ils ont mené toutes les démarches possibles, mais au niveau du gouvernement, les choses n'avancent pas. Ils ne comprennent pas pourquoi le ministre des finances ne fixe pas le prix du terrain de Sangolo-O.m.s, attribué, *«à titre onéreux»*, par le président de la République, à l'Asecna, explique Elvis Talantsi, secrétaire chargé de l'organisation de la C.s.t.c (Confédération

syndicale des travailleurs du Congo), section Asecna, et président de la M.t.c.a (Mutuelle des travailleurs congolais à l'Asecna). Parlant des procédures déjà menées, pour dénouer la crise, Lin Karanda, secrétaire général de la Fesytrhat Asecna, a dit: *«Les deux décrets sont sortis en avril 2011. Le premier décret a déclassé le terrain de Sangolo-O.m.s du domaine public au domaine privé de l'Etat, et le deuxième décret nous l'a attribué à titre onéreux. Dans le décret 322 d'avril 2011, il est dit, en son article 2, que c'est le Ministère des finances qui devait nous fixer le prix à payer à titre onéreux. Mais comment comprendre que depuis 2011, jusqu'à ce jour, le prix*



Elvis Talantsi et Lin Karanda.

*ne nous a jamais été fixé? Notre représentant, M. Louis Bakienon, qui est un Burkinabé, a écrit au ministre des finances, le 27 juin 2011, pour demander le montant à payer, à titre onéreux, on n'a jamais obtenu une réponse. Après, nous avons constaté que sur notre site, il y avait des occupants anarchiques que le ministre Pierre Mabiála est allé déguerpir. Il a reconnu à la télévision que c'est le terrain de l'Asecna. Nous étions très contents. Mais, on n'a pas compris après, comment il est allé donner ce terrain à une société marocaine. C'est*

*là qu'est née la crise. Quand la crise est née, nous nous sommes insurgés, nous avons saisi la direction de l'Anac, le Ministère des transports et de l'aviation civile, le Ministère des affaires étrangères, parce que nous sommes une entité diplomatique. On nous a donné le terrain, on ne pouvait pas se comporter comme des nationaux, il fallait donc attendre qu'on nous fixe le montant à titre onéreux. En fait, toute la crise est née à partir du moment où le ministre Mabiála a occupé le terrain. Jusqu'aujourd'hui, nous n'étions*

*pas actifs sur le terrain, parce que simplement, nous attendons, jusqu'à ce jour, que le ministre Ondongo nous fixe le montant à payer à titre onéreux. Le ministre Pierre Mabiála nous a rencontrés, les conclusions sont même dans l'édition n°3427 de La Semaine Africaine du mardi 7 septembre 2014. A l'issue de cet entretien, il a déclaré, devant la presse nationale, qu'il ne savait pas que nous étions très avancés, qu'on manifestait le désir de maintenir ce terrain et il s'est porté garant qu'il devait être notre porte-parole auprès du chef de l'Etat et du ministre Ondongo. Quelques temps après, le ministre Mabiála est reparti sur le site avec des Marocains. Nous avons saisi la Justice, nous avons les réquisitions, les ordonnances qui déguerpièrent les Marocains du site. Nous sommes allés sur le site, une fois, avec notre huissier et des gendarmes, pour déguerpir la société marocaine. Nous avons croisé des agents de la force publique qui ont failli tirer sur nous. Heureusement qu'on avait la protection des gendarmes. On a obtenu gain de cause, parce que la société marocaine ne s'est plus manifestée sur le site. Cependant, malgré nos multiples*

*démarches, nous ne comprenons pas que jusqu'à ce jour, le ministre des finances ne nous fixe pas le prix à payer». Les travailleurs de l'Asecna ont été aussi choqués par la décision du ministre Mabiála d'abroger, par décision signée de son directeur de cabinet, le décret présidentiel attribuant le terrain de Sangolo-O.m.s à l'Asecna. Ce qui a jeté de l'huile sur le feu, souligne Lin Karanda, qui a poursuivi, en disant: *«On a tenu une assemblée générale et les travailleurs ont décidé qu'on aille en grève. Or, dans une grève, il y a des procédures: nous avons lancé le préavis, l'avis de grève et lors d'un entretien avec toute l'administration avec le Ministère de tutelle, on s'est convenu de suspendre la grève, pour laisser la place aux négociations. Nous avons suspendu la grève, depuis décembre 2014. Mais, comme rien ne bouge, la dernière démarche qu'on a faite, c'est d'écrire au directeur de cabinet du chef de l'Etat, pour l'informer que nous allons relancer la grève, si, au plus tard, le 11 juin 2015, nous ne trouvons pas gain de cause. Si la grève est décidée, nous allons fermer les aéroports de Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo, qui sont sous tutelle de l'Asecna. Tout en respectant les lois nationales et internationales en matière de grève».**

Propos recueillis par  
Véran Carrhol YANGA

## Communiqué de presse du Secrétariat National du Rassemblement Citoyen (RC)

Le Secrétariat National du Rassemblement Citoyen (RC) a le triste regret de constater qu'un parti politique, la CADD (Convention pour l'Action, la Démocratie et le Développement), de création récente, s'est donné comme logo, le Coq. Ce constat a été fait sur les banderoles déployées dans la ville de Brazzaville par la CADD, au début de cette semaine.

Le Secrétariat National du Rassemblement Citoyen (RC) rappelle à l'opinion nationale que le coq est le logo du RC, depuis la création de ce parti en 1998, comme l'atteste le récépissé délivré par le Ministère de l'Intérieur.

Le Secrétariat National du Rassemblement Citoyen (RC) est convaincu qu'une erreur d'inattention au niveau de l'Administration du Ministère de l'Intérieur a fait que ce parti politique choisisse le coq comme logo. En effet, l'Administration du Ministère de l'Intérieur aurait pu l'informer que le coq est déjà utilisé comme logo par un autre parti, le Rassemblement Citoyen.

Face à cette situation, le Président du Rassemblement Citoyen (RC) a saisi, par courrier du 01 Juin 2015, Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, pour demander à la CADD de changer instamment et sans équivoque de logo, afin d'éviter

toute confusion dans la vie politique des deux partis.

Dans l'entre-temps, il est demandé aux élus, aux cadres, militants et sympathisants du Rassemblement Citoyen (RC) de garder leur sérénité.

*Fait à Brazzaville  
le 02 Juin 2015*

Pour le BUREAU EXECUTIF NATIONAL

Le Secrétaire National,

Pour le BUREAU EXECUTIF NATIONAL

Le Secrétaire National,

**Eugène KIMBEMBE**



**LE RASSEMBLEMENT CITOYEN**  
*Unité \* Démocratie \* Liberté*



Archidiocèse de Brazzaville

# Une cérémonie en présence du chef de l'Etat, sur l'avenue Cardinal Emile Biayenda

Vendredi 5 juin 2015, le parvis de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville a servi de cadre, à partir de 10h30, à la cérémonie de dévoilement de la plaque portant le nom du Cardinal Emile Biayenda, que porte désormais l'ex-avenue Foch, qui va du rond-point Président Abbé Fulbert Youlou, en face de la mairie, jusqu'à la Cathédrale Sacré-Cœur, sous le patronage de l'archevêque, Mgr Anatole Milandou, qui avait à ses côtés ses confrères, NN.SS Louis Portella Mbuyu et Victor Abagna-Mossa, et de nombreux prêtres. La cérémonie a eu lieu en présence du président de la République, Denis Sassou-Nguesso, accompagné de son épouse, des membres du gouvernement et des corps constitués de la République, parmi lesquels, Benoît Moundélé-Ngolo, préfet de Brazzaville et le maire Hugues Ngouelondélé. La débaptisation de l'avenue Foch en avenue Cardinal Emile Biayenda est une décision du conseil départemental et municipal de Brazzaville, prise lors de sa dernière session, au mois de mai dernier.



Le président de la République reçu par l'archevêque de Brazzaville.

son nom ladite avenue. L'abbé Rhod Sakani a aussi évoqué le sens à donner à cette cérémonie organisée un 5 juin, date qui évoque d'énormes souvenirs douloureux dans la mémoire collective des Congolais. Ce faisant, il a relevé les vertus de paix, de solidarité, de réconciliation, auxquelles l'Eglise est fondamentalement attachée et qu'elle prône en tous temps et en toutes circonstances.

Donnant lecture dudit décret, Bonaventure Boundika a souligné les spécificités, les

gues Ngouelondélé, en sa qualité de président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville qui a procédé au dévoilement de la plaque de l'avenue Cardinal Emile Biayenda. Ensuite, le chef de l'Etat et son épouse ont déposé une gerbe de fleurs sur la tombe du Cardinal Emile Biayenda, dans la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, et se sont recueillis devant la tombe pendant de longues secondes. Après la cérémonie de dévoilement de la plaque de l'avenue Cardinal Emile Biayenda, est intervenue la messe pour la consolidation de la paix, à la place mariale.

Gislain Wilfrid BOUMBA

**S**ous la modération de Médard Milandou, la cérémonie a été marquée par quatre temps forts: l'allocation de l'abbé Rhod Sakani Yiseno, secrétaire-chancelier de l'archevêque de Brazzaville, la lecture du décret du conseil départemental et municipal de Brazzaville portant nomination de l'avenue Cardinal Emile Biayenda, par Bonaventure Boundika, deuxième secrétaire du bureau du conseil départemental et municipal, le dévoilement de la plaque par le maire Hugues Ngouelondélé, et le dépôt d'une gerbe de fleurs sur la tombe du cardinal Emile Biayenda par le président de la République, accompagné de son épouse. L'abbé Rhod Sakani Yiseno a retracé la biographie du



La plaque qui confère désormais le nom du Cardinal Emile Biayenda à l'ex-avenue Foch.

Cardinal Emile Biayenda. Il a présenté les vertus de ce pasteur reconnu pour son humilité, sa bonté, sa douceur et surtout son sens de pasteur

bon et intrépide qui l'a conduit au sacrifice suprême de sa vie, pour la paix dans son pays. Il a restitué les grands moments de sa vie de pas-



NN.SS. Louis Portella Mbuyu et Victor Abagna-Mossa avec le chargé d'affaires de la nunciature.

teur, premier citoyen congolais à accéder à la dignité de cardinal, que le Conseil départemental et municipal a ainsi honoré, en baptisant de

contours et les nuances de cette délibération du conseil départemental et municipal de Brazzaville ayant justifié la cérémonie du jour. C'est Hu-

**Radio Magnificat 93.5FM**

Notre Radio, à votre service depuis 5 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s')aiment! 93.7 FM

**Nos Contacts:** Tel: 05 543 12 30 - 06 952 17 68  
E-mail: [radio.magnificat@yahoo.fr](mailto:radio.magnificat@yahoo.fr)

Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

**À PARTIR DE 11.650.000 HT\***

DU 18 MAI AU 18 JUIN 2015, VIVEZ LE MOIS DU VÉHICULE UTILITAIRE CHEZ TRACTAFRIC MOTORS CONGO.

Moteur diesel - Longueur benne: 2,785 m - Largeur: 1,630m - PTAC: 3,5 tonnes  
boite de vitesse manuelle à 5 rapports + arrière - cabine 3 places...  
1 an ou 25.000km d'entretien gratuit pour chaque véhicule utilitaire acheté + 2 ans de garantie

\*offre à la limite du stock disponible

**TRACTAFRIC MOTORS Congo**

Tractafric Motors - Pointe Noire  
697 Bd du président Marien NGOUABI  
Tel : (242) 05 521 31 32 / 06 665 40 30

Tractafric Motors - Brazzaville  
113 av Edith Lucie BONGO OINDIMBA  
Tel : (242) 05 09 51 551 / 06 979 93 30

**HYUNDAI**  
NEW THINKING.  
NEW POSSIBILITIES.

Archidiocèse de Brazzaville

Une messe pour la consolidation de la paix en présence des autorités nationales

La place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville a abrité, vendredi 5 juin 2015, une messe pour la consolidation de la paix au Congo. Célébrée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, et conclue par NN.SS Louis Portella-Mbuyu, évêque de Kinkala, et Victor Abagna-Mossa, évêque d'Owando, ainsi que plusieurs prêtres, la messe a connu la participation du président de la République, Denis Sassou Nguesso, accompagné de son épouse, Mme Antoinette, des membres du gouvernement et des corps constitués nationaux, ainsi que des autorités civiles, politiques et militaires du pays. En ce jour de triste anniversaire pour la Nation congolaise, car ayant coïncidé avec le 18<sup>ème</sup> anniversaire du déclenchement de la guerre du 5 juin 1997, l'Eglise a choisi de commémorer cet anniversaire autour de l'eucharistie, non pas pour raviver les blessures causées par cet événement douloureux, mais pour renforcer et consolider les acquis de paix, d'amour et de réconciliation nationale qui ont marqué la période d'après-guerre.

Couverte de chapiteaux de couleur blanche placés minutieusement par les services de la mairie de Brazzaville qui ont travaillé avec le C.d.o (Comité diocésain d'organisation), la place mariale a vibré au rythme des mélodies liturgiques de la chorale Cardinal Emile Biayenda de la cathédrale Sacré-Cœur et du Chœur diocésain de la Schola populaire. Au début de la messe, Mgr Anatole Milandou, après avoir circonscrit le motif et l'intérêt de ce rassemblement liturgique, a rappelé les paroles des évêques, à l'occasion de l'assemblée plénière tenue en 2001. Il a souligné l'avantage de recourir au dialogue ainsi que ses bienfaits qui ont pour résultat la consolidation de la paix, la concorde et la réconciliation dans le pays dont l'histoire s'écrit malheureusement avec le sang de ses filles et fils qui ont quitté parfois précocement ce monde. Dans son homélie intitulée: «Bâtir notre pays sur le roc de la paix, de la réconciliation et de la justice», Mgr Anatole Milandou a restitué le contexte dans lequel s'est déroulée la messe qui «s'inscrit dans le cadre de la croisade de prière initiée par notre Eglise du Congo, pour demander les dons de la paix, de la réconciliation et de la justice, héritage auquel l'Eglise d'Afrique doit s'ouvrir, comme nous le demandait le prédécesseur du Pape François, le Pape Benoît XVI, à l'issue de la deuxième assemblée spécia-

le pour l'Afrique du synode des évêques», a fait remarquer l'ordinaire de Brazzaville. Poursuivant son homélie, il a rappelé quelques extraits de son homélie du 1<sup>er</sup> avril 2001, lors de sa prise de possession du siège métropolitain de Brazzaville, et les paroles de Mgr Victor Abagna-Mossa, dans son homélie à la messe célébrée par les évêques du Congo à la Courneuve, en Île de France. Il a annoncé que «cette messe n'est ni la première ni la dernière que nous célébrons



Les prêtres en procession d'entrée à la messe.

pour la paix de notre pays. Nous avons engagé une croisade de prière pour la paix dans notre pays. Que dans nos paroisses, nos communautés chrétiennes soient organisées des prières pour la paix». (Lire l'intégralité de l'homélie en page 14). Vers la fin de la messe, le chef de l'Etat et son épouse ont offert à Mgr Anatole Milandou, une statue de la Vierge



Le couple présidentiel et l'archevêque de Brazzaville ayant lâché les colombes.



De g. à d.: les présidents du sénat et de l'assemblée nationale avec les membres du gouvernement.

tes nationales, parmi lesquelles André Obami-Itou, président du sénat et Justin Koumba, président de l'assemblée nationale. Il a remercié aussi ses confrères dans l'épiscopat, le chargé d'affaires de la nonciature, les prêtres, les religieux et religieuses, les acteurs liturgiques, les fidèles chrétiens et tous les participants à la messe. Signalons que cette messe s'est tenue en dépit des troubles qui ont marqué la matinée du vendredi 5 juin, après la décision du gouvernement d'annuler la session de juin 2015 du baccalauréat général, en raison des fuites massives des sujets. Certaines délégations des chrétiens, venues des différentes paroisses, ont eu du mal à rallier la cathédrale, pour cause d'interruption du trafic automobile dans certaines zones. Comme quoi, il faut vraiment prier pour la paix dans notre pays.

Gislain Wilfrid BOUMBA

bés: Charbel BAHOUMINA, Arnel BARINAMI, Neil Davis BATCHI, Belvy Delphine DIANDAGA, Arnel Gildas GANGA, Darly KOUNKOU, Cédric Mathias LOUHOUMOU, Olivier MAKAMBOU, Brice MALON GA, Bernard MANTOUMI, Jean Maurice MASSENGO, Ridy MASSENGO, Euloge NGOMA, Grâce Divin NGOMA, Innocents NKOUKA, Hybride NKOUNKOU, ainsi que les pères: Aziz Bertrand YOUNDOULA (Oblat de Marie Immaculée), Hector LIPFOU PINILT (Fils de la Charité). L'archevêque de Brazzaville invite à soutenir les futurs ordinands par les prières.

Fait à Brazzaville, le 6 juin 2015  
Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville

Diocèse de Dolisie

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie, a la joie d'annoncer aux ouvriers apostoliques et aux communautés chrétiennes du diocèse de Dolisie, que s'il plaît à Dieu, le 5 juillet 2015, à 14h 00, à la place mariale de la cathédrale Saint Paul de Dolisie, il ordonnera diacre le séminariste: Gildas TSATOU MOUANDA.

A cet effet, l'évêque de Dolisie exhorte à soutenir le futur ordonnant par les prières.

Fait à Dolisie, le 24 mai 2015  
Mgr Bienvenu MANAMIKA BAFOUAKOUAHOU  
Evêque de Dolisie

P.S.: Pour toute information importante concernant M. Gildas TSATOU MOUANDA, veuillez vous adresser au vicaire général de Dolisie. Contact: 06.647.33.33 ou au secrétaire chancelier de l'évêque: 06.617.75.60/05.511.18.65

Cette SEMAINE au Vatican

La foi vraie fait des miracles

Un voyage bref, mais intense et chargé de symboles: le Pape François est allé à Sarajevo, en Bosnie, sa nuit 6 juin. Parti le matin, il est revenu au Vatican dans la soirée. C'est son troisième voyage en Europe, après Tirana (Albanie) et Strasbourg, (siège en France du Parlement européen qui l'avait invité). Symbole: à Sarajevo, ville, il y a quelques années, de la première plus déchirante guerre européenne depuis 1945, le Pape a été accueilli par une présidence tripartite qui guide maintenant la Fédération de Bosnie Herzégovine (un catholique, un Serbe et un Croate). «Sarajevo, Jérusalem de l'Occident, une ville qui a tellement souffert dans l'Histoire, est sur un beau chemin de paix. C'est pour cela que je fais ce voyage comme un signe de paix, une prière pour la paix». La ville témoigne «au monde entier que la collaboration entre diverses ethnies et religions, en vue du bien commun, est possible, qu'un pluralisme de cultures et de traditions peut subsister et donner vie à des solutions originales et efficaces des problèmes, que même les blessures les plus profondes peuvent se guérir, grâce à un parcours qui purifie la mémoire et donne espérance pour l'avenir», a dit le Pape.

Mais durant la semaine, le Pape François a poursuivi ses activités ordinaires, sauf pour les messes matinales dont seulement celle du lundi a été maintenue, en raison, précisément, du voyage à Sarajevo. Mercredi, le Pape a tenu son audience générale Place Saint-Pierre, priant notamment pour les victimes d'un incendie de station d'essence à Accra, au Ghana (150 morts).



Le Pape François lors de son voyage à Sarajevo.

Le Pape François a conduit, jeudi, jour de la «Corpus Domini» (Fête-Dieu), la traditionnelle procession jusqu'à la Basilique patriarcale de Sainte Marie Majeure de Rome. «Aujourd'hui, fête du Corpus Domini, nous avons la joie non seulement de célébrer ce mystère, mais aussi de le louer et le chanter dans les rues de notre ville. Que la procession que nous ferons à l'issue de la messe, puisse exprimer notre reconnaissance pour tout le chemin que Dieu nous a fait parcourir à travers le désert de nos pauvretés, pour nous faire sortir de la condition d'esclave, en nous nourrissant de son Amour à travers le Sacrement de son Corps et de son Sang». Le Pape s'est recueilli, ensuite, devant la statue de la Vierge-Marie, lui confiant la réussite de son voyage à Sarajevo.

Ensuite, vendredi, il a reçu en audience, au Vatican, des responsables des O.p.m (Œuvres pontificales missionnaires). Quelque 170 directeurs nationaux et secrétaires généraux des O.p.m se sont réunis à Rome, en assemblée générale, durant la semaine. «Les O.p.m sont des instruments de communication entre les Eglises, favorisant et réalisant un partage de personnes et de ressources économiques. Devant une tâche si belle et importante qui nous attend, la foi et l'amour du Christ ont la capacité de nous pousser à aller annoncer l'Evangile de l'amour, de la fraternité et de la justice, n'importe où. Et cela se fait avec la prière, avec le courage évangélique et le témoignage des béatitudes», a rappelé le Pape, lorsqu'il les a reçus, dans la Salle Clémentine. «L'argent est utile, nous le savons bien, mais il peut ruiner la Mission, tout comme le fonctionnalisme quand il prend toute la place. S'il vous plaît, avec tous ces programmes et ces plans d'aides, n'enlevez pas Jésus-Christ de l'œuvre missionnaire, qui est son œuvre. Une Eglise qui se réduit à l'efficacité des jeux d'appareils est déjà morte, même si les structures et les programmes en faveur des séminaristes et des laïcs «auto-gérés» doivent encore durer des siècles», a averti le Pape François.

A la semaine prochaine!

Albert S. MIANZOUKOUTA  
(Correspondant au Vatican)

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

Publication de bans

Archidiocèse de Brazzaville

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville qu'il ordonnera prêtres, le samedi 13 juin 2015, à 9h 30, à la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo, les pères: Rodolphe Donald MBOYA-MATONA et Gires Princia YOUNGA, de la congrégation des pères du Saint Sacrement.

L'archevêque de Brazzaville recommande à soutenir les futurs ordinands par les prières.

Fait à Brazzaville, le 27 avril 2015  
Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville

Père Vianney Kiabiya, supérieur de la Communauté des pères Trinitaires et de la Maison de formation de Brazzaville, annonce que l'ordination presbytérale des pères Trinitaires: Baviel Austan Stael MBILA et Bartoly Djim Mandreh MOMBO IBOANGATH, initialement prévue le 11 avril dernier, aura lieu, le samedi 13 juin 2015 à 9h 30, à la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo. Le supérieur de la communauté des pères Trinitaires invite à porter les futurs ordinands dans les prières.

Fait à Brazzaville, le 27 mai 2015  
Père Vianney KIABIYA  
Supérieur

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville qu'il ordonnera prêtres, le samedi 27 juin 2015, à 9h 00, à la place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, les ab-

Homélie de Mgr Anatole Milandou, à la messe du 5 juin 2015

# «Bâtir notre pays sur le roc de la paix, de la réconciliation et de la justice»

Monsieur le Président de la République et Madame; Monsieur le Maire de Brazzaville; Les autorités civiles, politiques et militaires de notre pays; Mgr Louis Portella, Evêque de Kinkala; Messieurs le Vicaire général, le Secrétaire général de l'ACERAC; Chers Prêtres, religieux, Religieuses; Chers Frères et Sœurs,



Mgr Anatole Milandou.

Notre célébration eucharistique de ce jour s'inscrit dans le cadre de la croisade de prière initiée par notre Eglise du Congo pour demander les dons de la paix, de la réconciliation et de la justice, héritage auquel l'Eglise d'Afrique doit s'ouvrir comme nous le demandait le prédécesseur du Pape François, le Pape Benoît XVI à l'issue de la deuxième Assemblée Spéciale pour l'Afrique du Synode des Evêques. Je le cite: «L'engagement de l'Afrique pour le Seigneur Jésus-Christ est un trésor précieux que je confie, en ce début de troisième millénaire, aux Evêques, aux prêtres, aux diacres permanents, aux personnes consacrées, aux catholiques et aux laïcs de ce cher continent et des îles voisines. Cette mission porte l'Afrique à approfondir la vocation chrétienne. Elle l'invite à vivre, au nom de Jésus, la réconciliation entre les personnes et les communautés, et à promouvoir pour tous la paix et la justice dans la vérité». (Pape Benoît XVI, *Africae munus* 1).

Nous n'avons pas, en célébrant cette messe, la volonté de raviver des souvenirs tristes et malheureux qui avaient conduit notre pays dans des chemins indignes et destructeurs. Bien au contraire! Notre prière aimerait renforcer, consolider la paix, la réconciliation et la justice, chemins que nous avons courageusement et dignement acceptés de parcourir, pour un Congo uni, pacifié et prospère.

J'ai encore à l'esprit mon homélie, lors de ma prise de possession du siège métropolitain de Brazzaville. J'aimerais en rappeler quelques extraits pour nous aider à réfléchir sur les moments que nous vivons ces jours-ci. Je disais: «...Toi Archidiocèse de Brazzaville; toi Eglise du Congo; toi Nation congolaise: Convertis-toi et tu auras la paix!».

La conversion est une œuvre de longue haleine. Elle requiert de la part de celui ou celle qui est appelé à l'entreprendre, la volonté de changer de direction en vue d'emprunter celle qui est adéquate pour les objectifs que l'on aimerait atteindre. Cette volonté implique des concessions et des efforts, parfois, inouïs pour parvenir à la conversion escomptée.

La conversion à laquelle j'invite notre Eglise, notre Nation congolaise aujourd'hui, a un nom: «Bâtir sur le roc de la paix, de la réconciliation et de la justice». C'est une entre-

prise à réaliser ensemble, non de façon isolée. Pour cela, il faut du courage et une disponibilité à dialoguer, en vue d'aller de l'avant et maintenir les acquis que nous avons eus. Aux Journées mondiales de la jeunesse à Rio, au Brésil, le pape François affirmait: «Lorsqu'un responsable me demande un conseil, ma réponse est toujours la même: dialogue, dialogue, dialogue. Entre l'indifférence égoïste et la protestation violente, il y a une opinion toujours possible: le dialogue». (Pape François)

Comme au peuple de Corinthe, aujourd'hui c'est à nous que Saint-Paul adresse ces belles paroles que nous avons écoutées dans la première lecture: «Au demeurant, frères, soyez joyeux; affermissez-vous; exhortez-vous. Ayez même sentiment; vivez en paix, et le Dieu de la charité et de la paix sera avec vous». (2 Co. 13, 11)

«Eglise-Famille! Nous sommes invités à retrouver nos valeurs: celles de la solidarité, de l'accueil, de l'accueil de la vie (don de Dieu), du respect de l'autre et des anciens. Membres de la même famille, nous sommes invités à rechercher l'unité et la paix. Ce n'est pas parce que vous êtes en diaspora que vous devez perdre vos valeurs», a rappelé tout dernièrement aux Congolais de la diaspora, au cours de la messe célébrée par nous Evêques du Congo à la Courneuve dans l'île de France, a rappelé disais-je Mgr Victor Abagna-Mossa, Evêque d'Owando. Ces paroles de Mgr Abagna

gardent toute leur actualité pour nous qui sommes ici, au pays. Il y a des valeurs qu'il faut coûte que coûte conserver. Elles ne devraient pas être négociables. Elles sont toujours à protéger et à promouvoir.

En effet, en tant qu'Africains, il y a des valeurs que nous apprenons en famille, dans des lieux traditionnels où se donne la vraie éducation, que nous n'avons pas le droit de détruire. Nous pouvons faire, grâce à notre génie créateur et, pour nous chrétiens, avec l'aide de l'Evangile, promouvoir des valeurs sociales, culturelles, démocratiques et économiques, inspirées, dans la mesure du possible, de nos cultures. Tout n'y est pas que mauvais. Au contraire! Dans beaucoup de cultures congolaises, on apprend que «lorsque l'on s'est trompé de chemin, il faut avoir le courage de revenir au carrefour, pour suivre la bonne direction». N'ayons pas honte de revenir, prenons notre courage en mains, mettons en branle notre capacité d'écoute et de dialogue, pour déceler la vraie voie à suivre pour le bien de tous et pour l'intérêt général. C'est la voie des valeurs de la solidarité, de l'accueil de l'autre, l'écoute, du dialogue, du respect de l'aimé et pourquoi pas du cadet aussi, du chef et du simple citoyen.

Souffrez que je rappelle encore un passage de ma méditation, lors de ma prise de possession du siège épiscopal de Brazzaville, le 1<sup>er</sup> Avril 2001. Excusez ce rappel, car cela pourrait sembler devenir

une obsession. Mais, c'est de mon tréfonds que cela part; car, je voudrais nous inviter, à ne pas avoir une mémoire courte. Que disais-je encore ce jour-là: «Si ce n'est pas pour bâtir la paix et témoigner en Eglise du salut et de la vie du Seigneur Jésus; si ce n'est pas pour voir la Gloire de Dieu habiter notre pays, les foyers, les paroisses, etc. je m'en voudrais le reste de ma vie d'avoir accepté cette nouvelle charge, ce fardeau ou ce chemin de croix dont j'ignore encore et la longueur et le nombre de stations que je dois assumer. Ouil! Je m'en voudrais d'être là, moi qui n'aie rien demandé à qui que ce soit, surtout pas à mon prédécesseur, notre Doyen dans l'épiscopat au Congo, ou au Pape Jean-Paul II, notre Saint-Père. Si ce n'est pas pour la Gloire de Dieu et l'annonce de l'Evangile, je m'en voudrais d'être là et d'avoir quitté mon diocèse de campagne et ses chrétiens avec qui j'ai appris à tout perdre dans le pire des souffrances et à tout recommencer dans l'espérance et la fidélité au Christ».

Ces paroles me «parlent» comme si mon ministère pastoral commençait à peine aujourd'hui, alors que cela fait déjà 14 ans!

Peuple de Dieu qui est à Brazzaville, nous avons trouvé des qualificatifs à chaque effusion de sang dont nous

avons pourtant été les auteurs, nous-mêmes: ainsi, pendant la Conférence Nationale Souveraine, tous les méfaits et dérapages connus depuis notre Indépendance, ont été justifiés et mis sur le dos de l'intolérance; après la Conférence Nationale, tout le mal qui s'en est suivi, a été identifié comme l'œuvre de la «bêtise humaine».

Et, maintenant, que dirions-nous de ce refus ou radicalisme que nous voyons pointer à l'horizon? Nous savons pourtant que lorsque nous avons tout mis sens dessus dessous, nous cherchons toujours à nous retrouver, à nous réconcilier. Les paroles du Psalmiste devraient être d'une grande utilité en cette période: «J'écoute. Que dit Dieu? Ce que dit Yahvé, c'est la paix, Pourvu qu'ils ne reviennent jamais à leur folie, Proche est son salut pour qui le craint, Et la Gloire habitera notre terre». (Psaume 85,9-10)

C'est pourquoi, en tant que Pasteur de l'Eglise catholique de Brazzaville, capitale du très cher et beau pays que nous sommes en train de bâtir au prix du sang de ceux qui nous ont quittés, à cause de notre égoïsme, notre intolérance, de la bêtise humaine, et au prix de multiples efforts dont nous sommes, tous, j'ose espérer, conscients, je

fais alors mienne ces paroles de Saint-Paul: «Tenez-vous donc debout, avec la vérité pour ceinture, la justice pour cuirasse et pour chaussures, le zèle à propager l'Evangile de la paix; ayez toujours en main le bouclier de la foi, grâce auquel vous pourrez éteindre tous les traits enflammés du Mauvais; enfin recevez le casque du Salut et le glaive de l'Esprit, c'est-à-dire la Parole de Dieu. Vivez dans la prière et les applications; priez en tout temps, dans l'Esprit». (Ephésiens 6, 14-18).

Cette messe n'est ni la première ni la dernière que nous célébrons pour la paix de notre pays. Nous avons engagé une croisade de prière pour la paix dans notre pays. Que dans nos paroisses, nos communautés chrétiennes soient organisées des prières pour la paix!

«Que la Bienheureuse Vierge-Marie, Mère du Verbe de Dieu et Notre-Dame d'Afrique, continue d'accompagner toute l'Eglise par son intercession et ses invitations à faire tout ce que nous dira son Fils (cf. Jn 2, 5)! Que la prière de Marie, Reine de la Paix, dont le cœur est toujours orienté vers la volonté de Dieu, soutienne tout effort de conversion, qu'elle consolide toute initiative de réconciliation, et affermisce tout effort en faveur de la paix dans un monde qui a faim et soif de justice» (cf. Mt 5, 6). (Benoît XVI, *Africae munus* 175). Que le Seigneur bénisse le Congo et que nous prenions toujours conscience d'être fils et filles d'un même Dieu. Amen!

## NOTE DE REMERCIEMENTS

Au nom des enfants, petits-enfants, arrière petits-enfants et de tous les membres de la famille de

**Mme Angélique MABOUNDA,**

décédée le 16 avril 2015 à Pointe-Noire, à l'âge de 73 ans et inhumée au Cimetière de Loubou, le samedi 25 Avril 2015.

45 jours après, Monsieur Ambroise Urbain Foutou exprime sa profonde gratitude et ses vifs et sincères remerciements à Monsieur Isidore Mvoubu, Ministre d'Etat, Ministre du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé; à sa fille Mademoiselle Elya Mvoubu, au Général Jean-François Ndengué, Directeur Général de la Police, à son épouse, Maman Annie Ndengué; à Monsieur Alexandre Honoré Packa, Préfet du Département de Pointe Noire; à tous les Responsables de la Direction Départementale de la Police à Pointe-Noire; au Ministre Martin Mberi; à Monsieur Martin Oyali; à Monsieur l'Abbé Christian Dembi, Vicaire à la Cathédrale Saint-Pierre de Pointe-Noire; au Père Jérémie Louzolo, Vicaire à la Paroisse Saint-Jean Bosco de Pointe-Noire; à l'Abbé Jérémie Yombo, Vicaire à



la Paroisse de Mouyondzi; à la Légion de Marie de la Paroisse Saint Jean-Bosco de Pointe-Noire; aux nombreux parents, amis, collègues et connaissances, du soutien, assistance et appui multiformes dont ils ont bénéficié lors du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur et tante.

Puisse Dieu lui-même vous combler de ses bienfaits au-delà de vos attentes. Dieu a donné, Dieu a repris; qu'Il soit loué, glorifié, exalté pour tous les bienfaits qu'Il a accordés à sa servante Angélique MABOUNDA durant son séjour sur cette terre.

### ANNONCES

Ne cherchez pas à rattraper un numéro du journal. Mais, plutôt, abonnez-vous, pour qu'aucun numéro ne vous échappe. Renseignez-vous au n°: 06 889 98 99/05 528 03 94.

Pour améliorer la qualité de sa publication, un journal cherche à recruter un rédacteur. Contact: 05 528 03 94/06 889 98 99.

**NOUVEAU**

**Zone CEEAC** N°1 Mai/Juin 2015

# CAPÉCO AFRICA

Le magazine du développement économique de la Zone CEEAC

**A LA UNE**

■ Les moyens mis en place par les autorités camerounaises dans sa lutte contre Boko Haram

eroun  
rces et atouts économiques  
s des lieux du plan d'urgence  
nnal (2015-2017) pour  
élévation de la croissance  
économique du pays

**Paul Biya**  
Son rôle dans la stabilité et l'émergence du Continent africain

**EXCLUSIF**  
Boko Haram, qui finance ?

**Entretien avec**  
M. Ahmad ALLAM-MI,  
Secrétaire général de la CEEAC

**Infrastructure**  
Pointe-Noire,  
l'atout de l'eau profonde

**DÉVELOPPEMENT**  
Ces grandes banques qui  
parient sur l'émergence

3000 XAF - France - RW - Belgique - 4,50 € - Luxembourg - 4,50 € - Italie - 4,50 € - Maroc - 45,00 MAD - Canada - 6,99 \$ can - Tunisie - 6,90 TND - Dvni - 4,32 €

104777-1-1-4,00 €-10

**Le Congo et l'Afrique Centrale ont dorénavant leur magazine économique avec CAPECO AFRICA Zone CEEAC**

**Actuellement en vente**



République du Congo

## Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE)



Banque Mondiale

### AVIS DE RECRUTEMENT

## DEUX CHAUFFEURS AU COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE

N°SC CI 16/2015/IDA 5302 - GC

#### I- Contexte:

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale ont convenu de financer, conjointement, le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE), et le Gouvernement de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché pour le recrutement de deux (2) Chauffeurs pour son Unité de gestion du projet (UGP/PDCE) à Brazzaville.

#### II-Profil du poste:

Sous la responsabilité du coordonnateur du PDCE, les Chauffeurs sont chargés, entre autres, des tâches suivantes: • conduire les véhicules de l'UGP/PDCE, ses agents et les consultants en mission; • assurer les courses de l'UGP/PDCE; • assurer la distribution du courrier, des documents et colis dans les administrations; • assurer les formalités d'accueil et de départ des agents de l'UGP/PDCE en mission; • assurer certaines tâches protocolaires; • assurer l'acheminement correct des biens et services nécessaires aux activités du PDCE; • assurer l'entretien des véhicules; • Assurer le suivi quotidien des véhicules; • retirer les courriers et colis reçus; • préparer les voyages et les réservations d'hôtels des agents de l'UGP/PDCE et consultants en mission; • utiliser les véhicules selon les normes techniques et les procédures du PDCE; • tenir un carnet de bord quotidien pour ses déplacements; • accompagner les membres du personnel du PDCE; • transporter les consultants et partenaires du PDCE en mission dans le respect des règles de circulation nationale, selon les plannings du programme et les directives de l'administration;

- accompagner les personnes désignées, lors des séminaires;
- accompagner l'assistant administratif dans la distribution et le ramassage du courrier du PDCE;
- suivre les dates d'expiration des visites techniques et assurances;
- effectuer le plein du réservoir;
- prévenir l'utilisateur des besoins de réparation du véhicule;
- établir les rapports mensuels sur l'état du véhicule;
- établir les rapports après chaque mission sur l'état du véhicule;
- s'assurer du bon état de marche du véhicule, en conduisant les véhicules au garage agréé pour les vidanges périodiques et les réparations; • résoudre les pannes techniques mineures;
- prévenir l'administration des réparations importantes à effectuer; • veiller à la propriété du véhicule; • reporter, dans le carnet de bord, la consommation de carburant et le kilométrage, en début et en fin de la journée et toute information relative à l'entretien du véhicule; • inspecter et préparer le véhicule la veille du départ, afin d'être prêt à l'heure; • préparer le matériel supplémentaire à emporter en fonction des besoins (carburant, stickers, drapeaux, outils, kit médical); • participer au chargement et au déchargement du véhicule; • toutes tâches confiées par le coordonnateur du PDCE dans le cadre de ses activités.

#### III - Qualifications, expérience, compétences et aptitudes requises:

- être de nationalité congolaise;
- être âgés de 35 ans maximum, au 31 décembre 2015;
- être titulaire d'un niveau minimum d'études secondaires sanctionnées par un BEPC ou équivalent;
- avoir un permis de conduire valable (B, C et D) datant d'au moins 3 ans;
- avoir une expérience professionnelle au moins de deux ans en tant que chauffeur, dans une entreprise, dans un projet, en matière de conduite en zone urbaine ou rurale;
- avoir une connaissance des projets financés par les bailleurs de fonds et de leur façon de travailler;

- avoir une capacité de travailler en équipe;
- avoir des connaissances pratiques en mécanique auto;
- être organisé et avoir une bonne capacité de gérer son temps;
- être discret, prudent, respectueux, courtois et disponible;
- avoir une bonne connaissance du français (écrit et oral); l'anglais est un atout;
- Avoir une personnalité souple et proactive;
- Avoir le sens élevé du devoir professionnel, de l'honneur et de la responsabilité;
- Avoir la capacité de travailler sous pression;
- justifier d'une bonne endurance physique.

#### IV - Composition des dossiers de candidature:

- Une lettre de motivation;
- Un permis de conduire à jour;
- Un CV détaillé;
- Copie certifiée des diplômes et attestations;
- Les références d'au moins deux précédents employeurs (de préférence, les superviseurs directs);
- Un casier judiciaire;
- Un certificat de nationalité;
- Un certificat médical attestant le parfait état de santé.

#### V - Lieu d'affectation: BRAZZAVILLE

VI - Statut: Contrat à durée déterminée (CDD)

VII - Durée du contrat: 1 an (avec possibilité de renouvellement)

#### VIII - Dépôt du dossier de candidature:

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 9 heures 30 minutes à 15 heures.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous pli fermé, au plus tard, le 23 juin 2015, avec mention «Avis de recrutement de deux chauffeurs au compte du PDCE».

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Unité de Gestion du Projet/PDCE  
Rue SOWETO n°177 - Ex-Télévision - Quartier Bacongo  
Tél.: 06 667 22 29/06 625 88 90/06 620 34 37  
Email: congo.pdce@yahoo.fr - Brazzaville - République du Congo

N.B. Seuls les candidats (e)s présélectionné(e) s seront convoqués pour les interviews, l'écrit et la partie pratique. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

Le Coordonnateur du Projet,

Michel MOUANGA

### INSERTION LEGALE

Cabinet d'Avocats R.A. Patricia Bigemi, sis à Pointe-Noire, 30, GRE ZINGA, en face de la société CODISCO, Immeuble T.P.I, B.P: 5672, Tél.: 22 294 07 32/05 530 25 24/05 707 36 34, République du Congo.

#### Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur

A la requête de la Banque Commerciale Internationale, en sigle BCI S.A., au capital de 5.000.000.000 F.CFA, siège social sis à Brazzaville, Avenue Amilcar CABRAL, B.P: 147, RCCM: 07-B-633, Tél.: 22 281 58 33/22 281 58 34, représentée par Monsieur Serge TONDU, Directeur Général, domicilié es qualité audit siège social, ayant pour conseil, Maître Reine Angèle Patricia BIGEMI, auprès duquel, domicile est élu et qui s'occupera des présentes et de leurs suites.

Il sera procédé, le 20 juin 2015, à 11 heures, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, siégeant dans la salle ordinaire des audiences, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot, un terrain contenant deux immeubles désignés ainsi qu'il suit;

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE PRINCIPAL - La propriété de Dame BOUSQUET Juliette Annette née BOUALINGUI, débiteur saisi, est sise à Pointe-Noire, à l'angle de l'Avenue LIMANI LI NSI, croisant la rue Julien NKOUTA TCHICAYA, Quartier MPITA/Plasco, Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, du côté opposé à l'agence OCI; La propriété, objet de la saisie immobilière, est cadastrée ainsi qu'il suit: - Immeuble comportant une (1) villa R + 1, cadastré section M, Bloc -, Parcelle N° 436 bis A, superficie: 880,21m2, MPITA, objet du titre foncier n° 24361;

Cette villa moderne comprend: - Un bâtiment principal à étage R+1; - Un bâtiment annexe, à l'arrière; - Une grande cour avec jardin; - Une piscine d'environ 10 mètres sur 5 mètres; - Une pièce pour se changer et des toilettes

extérieures non loin de la piscine; - Une bêche à eau; - Une niche contenant un grand groupe électrogène; - Une aire de stationnement; - La villa est entièrement clôturée par un mur de plus de deux mètres;

Le lot vendu comprend; **Un Bâtiment principal:** • Au rez-de-chaussée: une terrasse, une seule pièce spacieuse circonscrite par des poteaux de soutènement et de décoration comprenant un séjour, une salle à manger, une cuisine et les marches; • A l'étage, sur une même allée: un appartement de deux (02) chambres à coucher avec une salle de bains sur une aile et l'autre trois (03) chambres à coucher comprenant, chacune, une salle de bains et une terrasse. **Bâtiment annexe:** Construit en matériaux durables, il comprend une salle de bain et W.C. externes, une chambre à coucher, une buanderie et une cuisine.

**MISE A PRIX:** Outre les charges, clauses et conditions énoncées dans le cahier des charges dressé par Maître Patricia BIGEMI, Avocat à la Cour d'appel de Pointe-Noire, Conseil de la Banque Commerciale Internationale, et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères fixées à 5.000.000 F.CFA seront reçues, par le ministère d'Avocat, sur les mises à prix suivantes: 250.000.000 F.CFA Soit un total de mises à prix de: 250.000.000 F.CFA

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 22 mai 2015.  
Pour extrait,  
Maître Patricia BIGEMI

### ANNONCE LEGALE

DOM-EXPRESS TRANSIT, en sigle «D.E.T.», Société à Responsabilité Limitée  
Au Capital de Un million (1.000.000) de francs F. CFA

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du dix-neuf janvier deux mil quinze, reçu par Maître Patrick Hervé ANGOUELET, Notaire, Titulaire d'un Office notarial à la résidence de Brazzaville, sis 1, Rue Mongo Poto-poto (en face de la grotte mariale de l'église Catholique Sainte-Anne), il a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société à Responsabilité limitée régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;

**Objet:** La société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:

- Transit;
- Transport;
- Consignation;
- Manutention;
- Aconage;
- Entreposage;
- Déposage.

Et, généralement, toutes les opérations financières, commerciales, individuelles, mobilières, industrielles, pouvant se rattacher, directement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement;

**Dénomination:** DOM-EXPRESS TRANSIT, en sigle «D.E.T.»;

**Siège Social:** 61, Rue Haoussas, Poto-poto, Brazzaville;

**Durée:** La durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

**Capital Social:** Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en 100 parts sociales souscrites et libérées intégralement;

**Administration de la Société:** La Société est gérée et administrée par Monsieur BALENGA Raymond Ernest, avec les pouvoirs les plus étendus en pareilles matières;

**Immatriculation:** la Société DOM-EXPRESS TRANSIT est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV-RCCM-15-B-5612.

Pour avis,  
Maître Patrick Hervé ANGOUELET,  
Notaire

Municipalisation accélérée du département de la Bouenza

Dépouillement des offres pour la construction des hôtels et résidences des sous-préfets

Les offres des travaux de construction et d'équipements des hôtels des sous-préfectures ainsi que des résidences des sous-préfets et des secrétaires des districts de Madingou, Ntsiaki et Mouyondzi ont été dépouillées, vendredi 22 mai 2015. Et c'est Lydia Mikolo, coordonnatrice des marchés publics et de la réglementation qui a procédé à la cérémonie d'ouverture de ces offres.

**M**oderniser un pays c'est aussi le doter de meilleures conditions de vie et de travail, pour le bien-être de la population», a souligné d'entrée de jeu Lydia Mikolo. Et pour cause, les infrastructures concourent à faciliter et à améliorer, de facto, l'accès au service et la qualité des prestations aux populations de l'intérieur du territoire national. D'où tout l'intérêt des offres relatives aux travaux de constructions des hôtels et résidences des districts de Madingou, Ntsiaki et Mouyondzi. Financés par l'Etat, dans le cadre de la municipalisation accélérée du département de la Bouenza, ces travaux concernent trois lots distincts, à savoir:

le siège de l'hôtel de la sous-préfecture pour la construction d'un bâtiment principal de type R+1; la construction d'un local pour le groupe électrogène; la construction d'une guérite et la construction d'un mur de clôture. Tandis que pour les résidences du sous-préfet et du secrétaire général, il s'agira de la construction de deux bâtiments plain-pied; de la construction des guérites, des murs de clôture et de l'aménagement extérieur et des équipements. Onze sociétés ont soumissionné pour l'obtention de ces marchés. Il s'agit de: Centrale B.t.p, Congo Dahu, Butc Congo, Zhengwei, Cgc international, Chh Salu, Seru Top, Bas sel, Kass Tour, Lk, Aibtp Concept et la société



Pendant le dépouillement des différentes offres.

Congo ingénierie. Le montant des offres proposées varient, pour chaque lot, entre un et deux milliards de F.Cfa, pour une durée d'exécution entre huit et douze mois. Selon Lydia Mikolo, la raison sociale, le montant de l'offre, le rabais éventuellement proposé, les délais d'exécution des travaux et le constat de la présence

de la garantie seront publiés séance tenante. «Les entreprises adjudicatrices seront connues, après l'analyse des offres et examen des dossiers par la Commission de passation des marchés qui se tiendra subséquemment», a-t-elle conclu.

Aybienevi N'KOUKA-KOUDISSA

Association professionnelle des bureaux de change

Relancer la gestion des activités

Siège de la société Change Express, à Brazzaville. Les membres de l'A.p.c.b (Association professionnelle des bureaux de change) y ont tenu leur réunion mardi 2 juin 2015, sous la conduite de Razaki Souhin, directeur général de la société Ewedje Exchange Congo et président de l'A.p.c.b. Objet principal de la rencontre: relancer les activités de l'association, en vue de redynamiser ses structures.



De g. à d.: Mazaki Souhin, Kimangou Diambou-Makouangou, Mme Eminence Monique Ngakala et Chanden Okana.

Créée depuis deux ans, l'association professionnelle des bureaux de change du Congo a connu un temps d'hibernation. Mais, au regard de la montée en puissance de l'informel dans le secteur de change, les membres tiennent à converger leurs efforts, pour non seulement assurer la promotion de leur activité, mais aussi pour être plus proche des pouvoirs publics, en tant que partenaire, en vue d'être accompagnée, dans la promotion du secteur privé.

Razaki Souhin a attiré, à cette occasion, l'attention des membres, en déclarant: «Nous devons nous mettre, ensemble, pour réaliser ce que nous attendons. Si on ne se lève pas, l'informel risque de prendre le dessus sur nous. C'est vrai que nous nous battons à créer de l'emploi, à payer des taxes qu'il faut, mais nous allons, également, nous rapprocher des pouvoirs publics, pour confronter nos idées sur les différents textes régissant notre activité. Voilà pourquoi, nous avons souhaité que les membres des bureaux de change agréés au niveau du Congo, se mettent, ensemble, pour relever les défis qui nous attendent, parce que notre secteur d'activité est un secteur, dont les intérêts ne doivent être bafoués. Ensemble, nous trouverons des solutions qu'il faut pour pouvoir relever ces défis.»

Pour répondre à certaines attentes qui urgent, les membres ont analysé les points suivants: la relance des activités, l'examen des demandes d'adhésion à l'association et les informations sur l'initiative de l'action menée par l'association auprès des administrations habilitées et des banques sur la T.t.f (Taxe sur le transfert de fonds). Après analyse approfondie de ces points, le président de l'association a dit que cette assemblée a permis de relancer la gestion réelle de l'association, en mettant en place toutes les opérations utiles de gestion, comme l'ouverture d'un compte bancaire de l'association. L'activité portant sur le change est, encore, nouvelle au Congo, mais elle est règlementée, pour lutter contre le blanchiment d'argent et la fuite des capitaux. Malheureusement, l'informel commence à prendre de l'ampleur dans cette activité. C'est pourquoi, les autorités monétaires s'impliquent fortement à mieux réglementer cette activité, en attribuant des agréments aux professionnels des bureaux de change, pour encourager le développement durable. Les missions d'un bureau de change portent, essentiellement, sur l'achat et la vente des devises, par exemple du F.Cfa en euro ou en dollar. Aussi doivent-ils s'acquitter de la T.t.f sur le transfert de fonds conformément à la loi. En effet, quand un bureau de change réalise une opération de transfert de fonds à l'extérieur, l'Etat lui exige de payer la taxe sur ce transfert.

Par ailleurs, les membres de ladite association se sont engagés à défendre, ensemble, leurs intérêts. Ils tiennent à rencontrer les autorités monétaires, en l'occurrence la direction générale de la monnaie et du crédit et les banques, pour une bonne interprétation des textes réglementaires.

Selon le président, les rapports entre les bureaux de change et la direction générale de la monnaie et du crédit sont normaux. Toutefois, il a déploré la sortie des masses d'argent du pays, laquelle représente un problème capital, pour les bureaux de change. C'est dans cette veine que l'Etat rappelle à l'ordre l'ensemble de bureaux de change agréés. Car, il est question de bien réglementer ce secteur et de s'attaquer à ceux qui évoluent dans l'informel, pour l'assainir.

Razaki Souhin a lancé un message aux autres bureaux de change d'adhérer à l'association pour être plus fort, car quand on est seul, on ne peut rien faire, a-t-il conclu.

Signalons que cette rencontre a connu la présence de Joël Kimangou Diambou Makouangou, directeur général de la société Investir S.a, vice-président de l'association, Mme Eminence Monique Ngakala, trésorière de l'association et responsable de la société de Change du Congo, Martin Roger Bahonda, secrétaire général de l'association et directeur de la société Change Express, Chanden Okana, rapporteur et directeur national de la société Ewedje Exchange Congo, et Franck Dominique Gangué, membre et responsable administratif de la société Choise International Nouvelle Gestion.

Philippe BANZ

Union européenne

Sensibiliser la société civile aux activités des O.n.gs financées par l'U.e

L'Union européenne a organisé vendredi 22 mai 2015, à l'I.f.c (Institut français du Congo), à Brazzaville, un atelier de sensibilisation de la société civile aux activités des O.n.gs (Organisations non gouvernementales) qu'elle finance au Congo, principalement dans les deux grandes villes. Objectif de cet atelier: améliorer la protection et la réinsertion des enfants en situation de grande vulnérabilité, en renforçant les capacités d'intervention des Ongs.

**P**lusieurs projets ont été présentés, à cette occasion, par des associations et O.n.gs. C'est le cas du R.e.i.p.e.r (Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture avec des familles), de Don Bosco, association catholique à caractère social et humanitaire. Le réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture avec des familles, en effet, regroupe actuellement 21 associations nationales et internationales basées à Brazzaville et à Pointe-Noire. Il travaille pour la protection des enfants. «La situation des enfants n'est pas bonne au Congo. Avec près de 45% de la population des enfants, et le taux de pauvreté à 54%, selon les statistiques officielles. Cela veut dire que les enfants n'accèdent pas suffisamment à l'école, aux soins de santé; des situations qu'il faut améliorer», a affirmé Joseph Bikié Likibi, coordonnateur du R.e.i.p.e.r, en se référant à une enquête datant de plus de dix ans, selon laquelle, 1.100 enfants sont en situation de vulnérabilité élevée. «Peut-être que ça peut augmenter, puis que rien n'a été fait, pour inverser la situation. Et face à cela, il faut faire quelque chose. C'est pourquoi, nous nous proposons de faire quelque chose de notre côté, pour essayer d'améliorer les conditions des enfants.» Evoquant les principales raisons du travail en synergie, Joseph Bikié a signifié qu'il n'y a pas un budget clair, pour la protection de l'enfant. «Seul, il est difficile de vaincre le taux de 54% de pauvreté de jeune, des enfants. C'est pourquoi, on est ensemble, entre O.n.gs du Nord et du Sud, ensemble entre O.n.gs et pouvoirs publics et même les pouvoirs locaux, c'est-à-dire les conseils municipaux. Si Brazzaville et Pointe-Noire n'agissent pas

ensemble, il sera difficile de vaincre ces problèmes», a-t-il poursuivi, en précisant, également, l'enjeu principal de ce projet par rapport aux populations vulnérables, qu'est l'implication constante des partenaires institutionnels. Signalons qu'à Brazzaville, à en croire le coordonnateur du R.e.i.p.e.r, il y a une antenne mobile ou un dispositif qui a été mis en place, pour aller à la rencontre des enfants en situation de rue n'ayant pas accès aux soins de santé, ni à l'école. «Déjà, depuis le mois d'octobre, il est quatre fois dans la semaine, dans les rues à la rencontre de ces enfants», a expliqué Joseph Bikié Likibi. Par ailleurs, Don Bosco est une



Joseph Bikié Likibi (à g.) et Pierre-Célestin Ona Zué (au centre) présentant leur projet.

O.n.g internationale qui a pour but principal l'éducation et la formation intégrale de jeunes, surtout les plus pauvres et marginalisés. «Education intégrale parce que nous intervenons, de façon formelle et informelle, dans tous les domaines de l'éducation: économique, humaine, morale, etc. Donc, nous nous investissons dans tout ce qui est éducation, école ou centre de formation, et nous essayons de collaborer avec les autres entités qui travaillent dans ce do-

maine: ministères de la jeunesse, des affaires sociales, et de l'enseignement technique. Notre projet s'intitule «promotion des jeunes défavorisés par la formation et l'insertion professionnelle», a expliqué Pierre-Célestin Ona Zué, coordonnateur du projet. Celui-ci a été élaboré, en effet, en 2006 sur la base d'un audit réalisé par le Forum des jeunes entreprises du Congo.

Espérance NDANGABALI (Stagiaire)

Coopération Congo-Japon

Le Congo sollicite le Japon pour réaliser différents projets

**J**ean Jacques Bouya, ministre à la présidence de la République, chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, s'est entretenu jeudi 21 mai 2015, avec Shigeru Ushio, ambassadeur du Japon au Congo, accompagné d'un collaborateur de la Jica (Agence japonaise de la coopération internationale). Les deux hommes ont rappelé, à cet effet, la coopération existant entre les deux pays, d'une part, et entre le Japon et le Ministère aux grands travaux, d'autre part. Jean Jacques Bouya a sollicité, à cette occasion, le Japon pour la construction des différents projets parmi lesquels la route Dolisie-Kibangu, dans le département du Niari, et la construction du tronçon Sembé-Djoum, dans le



Jean Jacques Bouya et Shigeru Ushio pendant l'audience.

département de la Sangha. Le Japon, avec l'appui de la Bad (Banque africaine de développement) et de la Jica, finance, déjà, un projet majeur: la route Kéta-Djoum, notamment son premier

tronçon Kéta-Sembé. Le ministre Jean Jacques Bouya a souhaité d'abord que la Jica continue à construire le tronçon Sembé-Djoum, à la frontière entre le Congo et le Cameroun. Il a

demandé, en outre, l'appui du Japon pour la construction de la route Dolisie-Kibangu longue de 160 Km environ, dans le département du Niari. Avant d'émettre le vœu que l'Agence japonaise s'intéresse à d'autres projets en cours d'étude, dont l'aménagement des quartiers précaires et le long des cours d'eau dans les villes de Brazza-

ville et de Pointe-Noire. Enfin, Jean Jacques Bouya a informé Shigeru Ushio de la finalisation des études du pont de la route-rail entre le Congo et la R.D. Congo, et la Jica se doit de participer à l'appel d'offres pour la construction de ce pont.

Aybienevi N'KOUKA-KOUDISSA



République du Congo  
République du Congo  
Ministère de la Santé  
et de la Population  
Programme de Développement  
des Services de Santé - PDSS



Cordaid

Contrat N° SC13-11-2014/N°5357-CG

APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT  
BASE SUR LA PERFORMANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO - AFBP

AVIS DE RECRUTEMENT

**Contexte:**

Depuis décembre 2011 Cordaid et Memisa travaillent en collaboration pour l'exécution du projet pilote de mise en œuvre du Financement basé sur la performance (FBP) au Congo (Brazzaville). Dans ce cadre une Agence d'Achat des Services de Santé (AASS) a été créée fin 2011 à Brazzaville avec deux antennes, une à Dolisie, l'autre à Brazzaville. Le Ministère de la Santé et de la Population (MSP) de la République du Congo a signé un contrat avec Cordaid (www.cordaid.com) pour une prolongation du projet, qui vise un transfert progressif de la fonction Agence de Contractualisation et Vérification (ACV) aux structures locales identifiées.

Cette prolongation concerne la période du 1er mai 2015 au 30 avril 2016 (12 mois). L'objectif général de la mission de Cordaid et Memisa Belgique durant cette année sera d'appuyer la mise en œuvre du FBP, au niveau des départements, notamment au niveau des CSS concernées dans une vision holistique qui tient aussi compte non seulement de la capitalisation des expériences passées, mais aussi des défis et enjeux que présente le nouveau projet.

Il s'agit donc en premier lieu de poursuivre la mise en œuvre du FBP dans les trois Départements du projet pilote de Niari, Plateaux et Pool en jouant le rôle d'Agence de Contractualisation et de Vérification (ACV). Et en deuxième lieu il s'agit de former et appuyer les nouvelles ACV qui seront recrutées par le PDSS II pour la mise en œuvre du FBP dans les mêmes départements plus quatre nouveaux départements additionnels.

L'ACV est une d'Agence de Contractualisation et de Vérification créée dans le but de négocier et développer les contrats principaux avec les prestataires conformément au manuel du FBP, appuyer les responsables des structures sanitaires pour la signature des sous-contrats de performance avec les prestataires principaux, coaching des prestataires dans l'élaboration des «plans de business», la mise en place de l'outil indice.

L'ACV va vérifier les résultats quantitatifs et sera chargée de la vérification communautaire à travers les associations à base communautaire. Elle soumettra mensuellement les factures des formations sanitaires sous contrat au comité de suivi au niveau des DDS. Elle devra saisir et gérer les Informations Sanitaires à travers le web. Le coaching des formations sanitaires et des autres acteurs sera fait continuellement.

Le Projet est mis en œuvre par Memisa sous la responsabilité d'un Coordinateur Principal du Projet (CPP).

**Recrute pour les postes ci-dessous:**

**Titre du poste:** Assistant Administratif et Financier

**Référence:** N°01/AFBP/MSP/06/2015

**Cadre:** Projet d'Appui à la mise en œuvre du Financement basé sur la Performance dans les Départements du Pool, des Plateaux et du Niari

**Durée et type du contrat:** 11 mois CDD (Contrat à Durée Déterminé), avec une période d'essai de 1 mois

**Lieu d'affectation:** Brazzaville, dans la structure d'appui du Projet

**Date d'affichage:** Mercredi, le 03 Juin 2015

**Date et heure limites de dépôt des candidatures:** Mardi, le 23 Juin 2015

L'AAF exerce sa fonction sous la supervision générale de la Coordination Memisa et sous la supervision directe du Responsable de l'Antenne.

**1. OBJECTIF:**

Contribuer à la bonne gestion administrative et financière du projet; Assister l'Administrateur Principal du Projet dans les tâches de gestion financière et dans le secrétariat du bureau et des projets financés par Cordaid/Memisa

**2. RESPONSABILITES ET POSITION:**

L'Assistante Administrative et Financière (AAF) assiste l'Administrateur Principal du Projet dans les tâches de gestion financière et dans le secrétariat du bureau et des projets financés par Cordaid/Memisa. Elle tient les caisses et la comptabilité du bureau et appuie la bonne tenue des caisses et la gestion et reportages financiers des projets. L'AAF rapporte à l'APP du Projet

**3. PROFIL:**

- Etre de nationalité congolaise
- Être un ressortissant et résident du département appuyé par le projet; - Être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur (niveau BTS) ou autres diplômes équivalents; -Avoir déjà exercé pendant trois ans dans un poste similaire; - Avoir une expérience avérée d'au moins deux (02) ans dans le domaine de la gestion administrative et comptable des projets; - Avoir déjà travaillé avec les organismes internationaux serait un atout; - Bonne expérience en logiciels de comptabilité courants; - Avoir une bonne connaissance du département; - Avoir une maîtrise des logiciels courants (Word, Excel, Power Point), les outils de traitement de textes (PDF, Publisher), savoir scanner et archiver la documentation.
- Savoir utiliser l'outil internet comme outil de travail; - Avoir le sens de l'organisation, de la rigueur, de la transparence et une bonne capacité d'adaptation et d'innovation; - Avoir une bonne capacité de rédaction administrative; - Etre en mesure de travailler en équipe; - Etre capable de travailler sous pression.

**4. TACHES:**

- Organiser le secrétariat de l'ACV et ou de l'Antenne de l'ACV; - Tenir le classement des dossiers et du courrier; - Enregistrer le courrier entrant et sortant; - Rédiger les comptes rendus des réunions; - Organiser l'agenda des rendez-vous, des réunions, des invitations; - Gérer la documentation de l'ACV ou celle de l'Antenne de l'ACV; - Renforcer les capacités des Administrateurs Gestionnaires des Fosa bénéficiaires dans l'organisation, le classement de leur dossier, - Etablir les états des besoins et effectuer les achats de fournitures de bureau; - Assurer la préparation logistique de toutes les rencontres organisées par le Projet; - Préparer les paiements de l'ACV ou ceux de l'Antenne de l'ACV; - Regrouper toutes les factures des Formations Sanitaires à remettre à l'Administrateur Principal du Projet; - Participer, au besoin, aux réunions convoquées; - Garder les fonds de service du projet exécuté par Memisa; - Respecter les prescrits du ROI, Manuel des Procédures de Memisa; - Participer à toutes les réunions hebdomadaires et mensuelles du service; - Tâches diverses: télécopies, photocopies, Internet, etc.
- Effectuer toute autre tâche lui demandée par la hiérarchie pour la bonne marche du projet AFBP;
- Enregistrer des recettes et des dépenses; - Tenir les livres de caisses; - Passer les écritures comptables selon le plan comptable du Projet; - Tenir les fiches de stocks; - Mettre à jour les fiches budgétaires; - Suivre l'exécution budgétaire des contrats de financement du Projet; - Dresser trimestriellement les inventaires des équipements, matériels et mobiliers du Projet; - Apprêter les rapports comptables et les rapports financiers mensuels trimestriels semestriels et annuels; - Produire et soumettre chaque jour à l'Administrateur Principal pour examen du solde, - le rapport de caisse accompagné d'une vérification physique des billets et des pièces de banque.

- Exécuter toutes tâches confiées par la hiérarchie en rapport avec ses fonctions

**Titre du poste:** Data manager

**Référence:** N°02/DW/AFBP/MSP/06/2015

**Cadre:** Projet d'Appui à la mise en œuvre du Financement basé sur la Performance dans les Départements du Pool, des Plateaux et du Niari

**Durée et type du contrat:** 11 mois CDD (Contrat à Durée Déterminée), avec une période d'essai de 1 mois

**Lieu d'affectation:** Brazzaville, dans la structure d'appui du Projet

**Date d'affichage:** Mercredi, le 03 Juin 2015

**Date et heure limites de dépôt des candidatures:** Mardi, le 16 juin 2015

**1. RESPONSABILITES ET POSITION:**

- Le Data manager fait partie de l'équipe de la Coordination de l'AFBP.
- Il agit sous la responsabilité du Coordinateur Principal du Projet(CPP) et en étroite collaboration avec ce dernier, auquel il rend compte directement de ses activités.
- Il analyse les résultats déclarés; supervise le contrôle de qualité des prestataires; dresse les rapports mensuels; participe aux activités techniques de l'ACV.
- Le data manager entretient des relations techniques avec les collègues gestionnaires de données, et ceux chargés de Monitoring & Evaluation au Ministère de la Santé et de la Population comme indiqués par le Coordinateur Délégué du PDSS.
- Il encadre l'équipe de statisticiens de l'AFBP. Le Data manager de l'AFBP avec affectation à Brazzaville, fera des déplacements dans les trois Antennes (Brazzaville-Pool, Niari/Bouenza et Pointe Noire et Cuvette-Plateaux) pour assurer le recueil des données et faciliter la recherche d'information et définir des axes stratégiques au nom et pour le compte de Memisa.
- Il exerce sa fonction sous le contrôle direct du Coordonateur Principal du Projet et collabore étroitement avec l'Administrateur Principal de l'AFBP.

**2. TACHES:**

- Collecter et gérer toutes les données sanitaires, financières et organisationnelles relatives aux formations sanitaires, CSS et DDS des départements concernés, les traiter en vue de permettre une analyse et une évaluation des interventions de l'AFBP dans les - Départements du Pool et des Plateaux en République du Congo.
- Créer les bases de données à partir des informations recueillies, - s'assurer de la fiabilité et de leur transmissibilité.
- Automatiser et établir des statistiques.
- Mettre en place des tableaux descriptifs et établir des modèles statistiques.
- le data manager travaille en accord avec les responsables DDS, les formations sanitaires en contrat avec l'ACV; - Il réalise ou aide à la conception d'un cahier d'observation qui permettra de recueillir toutes les informations PMA/PCA, financières et organisationnelles selon les objectifs du projet; - Le data manager organise la saisie des informations via le cahier d'observation de la récolte dans la base de données dédiée à chaque formations sanitaire à l'aide du logiciel DHIS2-RBF de gestion des données; - Il vérifie les données saisies dans la base. Pour ce faire, il programme des contrôles pour tester la présence et la cohérence des données, les exécute et demande des corrections aux responsables DDS, des formations sanitaires, de l'AFBP ayant fait le suivi le cas échéant; - Le data manager réalise un bilan des actions menées pour vérifier la base de données et fournit une évaluation de la qualité de cette base avant de la transmettre au Assistants Techniques pour l'analyse finale des résultats; - Le data manager fait un planning opérationnel au début de chaque trimestre, en concertation avec la Coordination de l'ACV et suivant le planning global de l'ACV qui tient compte des développements au sein du programme ACV; - Le data manager fait un rapport à la fin de chaque trimestre sur l'état d'avancement de l'intervention, et sur les échanges avec les autres acteurs du programme.

**3. PROFIL:**

- Etre de nationalité congolaise; - niveau minimal de bac plus 2 avec une expérience d'au moins 5 années dans l'exploitation et l'analyse des données statistiques de santé dans le département concerné; - expérience d'au moins cinq ans dans l'analyse de données; - sens des responsabilités et rigueur dans le respect des procédures; - excellente maîtrise pratique de l'outil informatique, en particulier Excel; - Le data manager est rompu aux chiffres et maîtrise parfaitement l'informatique.
- Il sait utiliser les systèmes de gestion de base de données et maîtrise le langage du logiciel spécialisé DHIS2-RBF.
- Il est capable de travailler en équipe et se montrer pédagogue pour présenter et vulgariser ses résultats.
- Il traite les données souvent confidentielles et fait preuve de discrétion; - Il a la volonté et la capacité de se déplacer à moto sur des voies difficiles; - Il sait conduire parfaitement la moto et a un permis national de conduite en cours de validité.

**Titre du poste:** Vérificateur Médical

**Référence:** N°03/VM/AFBP/MSP/06/2015

**Cadre:** Projet d'Appui à la mise en œuvre du Financement basé sur la Performance dans les Départements du Pool, des Plateaux et du Niari

**Durée et type du contrat:** 6 mois CDD (Contrat à Durée Déterminé), avec une période d'essai de 1 mois

**Lieu d'affectation:** Brazzaville, dans la structure d'appui du Projet

**Date d'affichage:** Mercredi, le 03 Juin 2015

**Date et heure limites de dépôt des candidatures:** Mardi, le 23 Juin 2015

**1. OBJECTIF:**

Assurer que l'AFBP et ses Antennes parviennent à mener des activités de vérification, coaching, accompagnement et renforcement des capacités des prestataires et régulateurs contractés par l'ACV dans le cadre du programme FBP.

**2. RESPONSABILITES ET POSITION:**

Le VM agit sous la responsabilité directe du Responsable de l'Antenne du Projet auquel il rapporte de ses activités. Il collabore étroitement avec le Coordonateur Principal et l'Administrateur Principal de l'ACV, le Vérificateur Médical s'occupera principalement des activités de vérification, coaching, accompagnement et renforcement des capacités des prestataires et régulateurs contractés par l'ACV dans le cadre du programme FBP.

Il vérifie les résultats déclarés; supervise le contrôle de qualité de soins; dresse les rapports mensuels; participe aux activités techniques de l'Antenne de l'ACV.

**4. PROFIL:**

- Etre diplômé de licence en Santé Publique ou dans le domaine équivalent (obligatoire); - Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le système de santé en RC et la supervision des FOSA et/ou travailler dans une ONG au poste similaire et sur terrain, - Avoir de bonnes capacités de formateur, de communicateur, d'analyse et de négociateur (obligatoire); - Être capable d'entretenir des relations dans un esprit d'équipe, - Être capable d'exprimer les idées et les concepts oralement et par écrit d'une façon claire et concise, - Être capable de travailler dans un environnement multiculturel sous pression et dans des contextes parfois difficiles, - Avoir une excellente maîtrise des logiciels de bases (Windows, Excel, Word, Outlook express, Powerpoint et internet, - Avoir le sens des responsabilités et rigueur dans le respect des procédures; - Il traite les données souvent confidentielles et fait preuve de discrétion; - Être honnête, crédible et de bonne moralité; - Savoir conduire parfaitement la moto et avoir un permis national de conduite en cours de validité.

**3. TACHE:**

- Planifier et réaliser de manière efficace et efficiente les activités de vérification dans les formations sanitaires et les CSS contractés par l'ACV; - Analyser le plan de management des Fosa et

(Suite en page 13)

(Suite de la page 12)

évaluer le niveau de réalisation des plans de management du trimestre précédent pour chaque FOSA contractée en collaboration avec la CSS, - Organiser avec la CSS et le Chef d'Antenne la défense des plans de management des FOSA contractées chaque trimestre, - Effectuer les vérifications dans chaque FOSA contractée et établir un résumé mensuel de chaque structure après vérification.

- Renforcer les capacités des prestataires sur le PBF par un coaching permanent et continu pour plus de compréhension et de maîtrise du programme, - Collecter, encoder et analyser les données quantitatives et qualitatives des FOSA et CSS contractées et produire des tableaux synthèses commentés y compris les données de prise en charge des indigents, - Elaborer et transmettre le rapport global selon la période proposée par l'ACV sur les activités réalisées et les résultats du programme avant le 10 du premier mois du mois suivant, - Préparer des retro informations aux responsables des FOSA sur les constats observés lors de la vérification, les soumettre au Responsables de l'Antenne avant leur transmission aux CSS, - Participer aux évaluations trimestrielles de la qualité des services et de soins par les pairs pour les hôpitaux et les CSS; - Encoder, analyser les données sur les évaluations de la qualité des soins dans les CSI faites par les CSS et faire un feedback sur les faiblesses constatées, - Faire des propositions innovatrices pour améliorer la mise en œuvre du programme et l'atteinte des résultats escomptés, - Participer à la restitution des résultats du programme organisée par le chef d'Antenne dans les CSS contractées, - Informer régulièrement la hiérarchie sur le progrès et les obstacles dans la réalisation du programme, - Participer à l'élaboration des rapports périodes, trimestriels, semestriels annuels ou des rapports intermédiaires ou finaux du programme, - Collaborer avec les autorités sanitaires, les prestataires et les associations locales pour garantir une complémentarité de différentes fonctions, - Assurer un classement ordonné des documents du programme, - Participer si mandaté aux différentes réunions et ateliers organisés par l'ACV, les CSS et les FOSA dans les zones d'interventions, - Collaborer avec le Vérificateur Communautaire dans l'organisation efficace des activités de vérification et contre vérification communautaire du volet santé, - Réaliser toutes autres tâches nécessaires pour le développement du programme.

**Titre du poste:** Vérificateur Communautaire

**Référence:** N°04/VC/AFBP/MSP/06/2015

**Cadre:** Projet d'Appui à la mise en œuvre du Financement basé sur la Performance dans les Départements du Pool, des Plateaux et du Niari

**Durée et type du contrat:** 6 mois CDD (Contrat à Durée Déterminée), avec une période d'essai de 1 mois

**Lieu d'affectation:** Brazzaville, dans la structure d'appui du Projet

**Date d'affichage:** Mercredi, le 03 Juin 2015

**Date et heure limites de dépôt des candidatures:** Mardi, le 23 Juin 2015

#### 1. OBJECTIF:

Vérifier l'existence des bénéficiaires tirés au sort dans les registres d'activités des structures sanitaires et de nous assurer que les hôpitaux et CSI gèrent de façon économique et efficiente le soutien financier accordé par le programme avec le but d'illustrer l'importance pour l'ensemble des acteurs concernés la gestion des fonds avec un plus grand souci d'efficience et d'efficacité. - Authentifier au niveau communautaire les prestations déclarées par les institutions sanitaires; - Mesurer le degré de satisfaction de la communauté vis-à-vis des prestations de la structure sanitaire.

#### 2. RESPONSABILITES ET POSITION :

Le VC agit sous la responsabilité directe du Responsable de l'Antenne du Projet auquel il rapporte directement de ses activités. Il collabore étroitement avec le Coordonnateur et l'Administrateur Principal de l'ACV, Il vérifie les résultats déclarés; supervise le contrôle de qualité de soins; dresse les rapports mensuels; participe aux activités techniques de l'Antenne de l'ACV.

#### 3. PROFIL:

- Etre de nationalité congolaise; - Etre titulaire d'un diplôme universitaire d'au moins niveau licence en sciences sociales (obligatoire) - Avoir au moins 5 années d'expérience professionnelle dans le domaine de la santé au Congo et la supervision des FOSA et/ou travailler dans une ONG au poste similaire et sur terrain; - Avoir une expérience professionnelle solide en saisie et analyse des données; - Avoir des connaissances dans le domaine du financement basé sur la performance; - Etre capable d'entretenir des relations dans un esprit d'équipe, - Etre capable d'exprimer les idées et les concepts oralement et par écrit d'une façon claire et concise, - Savoir conduire parfaitement la moto et avoir un permis national de conduite en cours de validité; - Etre capable de travailler dans un environnement multiculturel sous pression et dans des contextes parfois difficiles, - Avoir une excellente maîtrise des logiciels de bases (Windows, Excel, Word, Outlook express, Powerpoint et internet, - Avoir une bonne connaissance du département appuyé par le programme, des questions relatives au développement humain et des acteurs institutionnels au Congo; - La connaissance du Financement Basé sur la Performance est un atout, - Avoir de bonnes aptitudes de communication; - Avoir le sens de l'organisation.

#### 4. TACHES:

- Planifier et réaliser de manière efficace et efficiente les activités de vérification dans les formations sanitaires et les CSS contractées par l'ACV; - Identifier, sélectionner et proposer les ASLO par département pour leur recrutement; - Organiser le recrutement des ASLO qui réaliseront les vérifications communautaires; - Renforcer les capacités des Associations Locales à Base Communautaire, des communes, des relais communautaires concernées sur le FBP en collaboration avec l'Agence de Contractualisation et de Vérification (ACV). - Animer et diriger l'équipe des ASLO de son département pour la vérification communautaire; - Assurer le suivi des vérificateurs dans l'enregistrement des données dans la base de données et l'établissement des factures de paiement des subsides; - Effectuer la vérification des données FBR fournies par les relais communautaires conformément au protocole validé par l'ACV, - Elaborer et transmettre le rapport global selon la période proposée par l'ACV sur les activités réalisées et les résultats du programme avant le 10 du premier mois du mois suivant, - Présentation du rapport dans une réunion de l'Antenne après la saisie et l'analyse, les informations recueillies dans les ménages à travers l'enquête communautaire. Ce rapport devra analyser et interpréter les informations en cinq parties: \* Comparaison du nombre de cas dont l'existence a été confirmée par l'enquête par rapport à l'échantillon tiré; \* Comparaison du nombre de prestations confirmées par les patients aux prestations déclarées dans les registres au niveau des structures de soins; \* Les suggestions des utilisateurs pour améliorer la qualité des soins et des services; \* Les observations des utilisateurs (ménages) sur l'accessibilité aux soins. \* La conduite de l'enquête par les associations se fait sur la base de critères objectifs, la réalisation de l'enquête dans les délais, l'utilisation d'enquêteurs compétents et membres de cette association, les fiches d'enquêtes retournées correctement remplies. - Assurer la communication des résultats des formations sanitaires et diverses autres informations relatives à l'exécution du FBR sur le portail FBR. - Préparer les retro informations aux responsables des FOSA sur les constats observés lors de la vérification, les soumettre au Responsable de l'Antenne avant leur transmission aux CSS, - Signaler tout litige résultant de l'enquête (un mauvais remplissage ou un remplissage incomplet d'une fiche d'enquête; la remise tardive de l'ensemble des questionnaires d'enquête, au-delà du délai de 15 jours prévu par le contrat qui lie l'association à l'ACV; la non-exécution de l'enquête commissionnée ou le remplissage du questionnaire avec des données fausses). - Faire des propositions innovatrices pour améliorer la mise en œuvre du programme et l'atteinte des résultats escomptés, - Participer à la restitution des résultats du programme organisée par le chef d'Antenne dans les CSS contractées, - Informer régulièrement la hiérarchie sur le progrès et les obstacles dans la réalisation du programme, - Participer à l'élaboration des rapports périodes,

trimestriels, semestriels annuels ou des rapports intermédiaires ou finaux du programme, - Collaborer avec les autorités sanitaires, les prestataires et les associations locales pour garantir une complémentarité de différentes fonctions, - Collaborer avec le Vérificateur Médical dans l'organisation efficace des activités de vérification; - réaliser toutes autres tâches nécessaires pour le développement du programme.

**Titre du poste:** Chauffeur Logisticien

**Référence:** 05/CL/AFBP/MSP/2015

**Cadre:** Projet d'Appui à la mise en œuvre du Financement basé sur la Performance dans les Départements du Pool, des Plateaux et du Niari

**Durée et type du contrat:** 11 mois CDD (Contrat à Durée Déterminée), avec une période d'essai de 2 mois

**Lieu d'affectation:** Brazzaville, dans la structure d'appui du Projet

**Date de publication:** Mercredi, le 03 Juin 2015

**Date et heure limites de dépôt des candidatures:** Mardi, le 23 Juin 2015

#### 1. Position dans l'équipe:

Le CL fait partie des membres de l'équipe de l'ACV ou du bureau AFBP. Il agit sous la responsabilité directe de l'Administrateur Principal du Projet.

#### Responsabilité:

L'assistant Logisticien est responsable de la maintenance et la bonne tenue de charroi et d'autres équipements du Projet AFBP.

Il a la responsabilité d'assurer qu'à chaque fois les véhicules et les motos du projet AFBP sont en ordre pour exécuter une mission assignée.

Il a la responsabilité de la bonne tenue des carnets de bord, des papiers des véhicules et des motos et de tous les outils d'urgence ou de dépannage dans les véhicules.

Il a la responsabilité de veiller au bon état de fonctionnement des équipements et à la bonne maintenance des infrastructures du bureau.

Il est chargé d'assurer l'accueil des visiteurs et consultants du projet AFBP.

#### 2. Tâches spécifiques:

- Conduire les véhicules du projet AFBP; - Préparer et faire respecter le calendrier de maintenance des véhicules et autres équipements du projet AFBP; - Assurer que tous les équipements sont assurés et rappeler au Responsable Administratif et Financier les échéances

- Contrôler chaque jour de travail le fonctionnement des moyens de communication

- Etre capable de discerner dans le matériel d'un point de vue technique, utilité et longévité et rapport qualité/prix. Avoir l'œil pour l'ajout d'instructions d'usage claires, de modes d'emploi pour l'utilisation et l'entretien.

- Etre capable d'élaborer des modes d'emploi clairs et uniformes en collaboration avec l'équipe du projet AFBP.

- Collaborer à l'élaboration et à l'adaptation des procédures pour le Service Logistique.

- Organiser l'accueil des visiteurs du projet AFBP, pour le logement, le transport de et vers l'aéroport, et autres question pratiques que peuvent avoir les visiteurs.

- Le suivi en collaboration avec l'Administrateur Principal du Projet de tout le personnel de soutien en l'occurrence gardiens et nettoyeurs.

- Assurer l'organisation logistique de bureau (salle de réunion, cuisine, propreté, etc...)

- Assister les autres membres de bureau pour des questions d'orientations en CG.

- Assurer la propreté de tous les véhicules et équipements de bureau de l'AFBP.

- Exécuter toute autre tâche qui lui sera demandé par ses supérieurs hiérarchiques

#### 3. Profil du Candidat:

- nationalité congolaise; - formation technique, instruction de préférence jusqu'au niveau Brevet; - avoir un permis de conduire valide depuis au moins cinq (5) ans; - être calme et posé, discrète et courtois; - expérience de travail au sein d'une ONG est un atout; - sens des responsabilités et rigueur dans le respect des procédures; - capacités adéquates en matière de communication; - capacités d'entretenir de bonnes relations de travail; - pragmatisme, dynamisme et esprit d'initiative; - forte intégrité personnelle et volonté de faire respecter celle de l'organisation; - volonté et capacité de travailler sur le terrain (auprès des différentes CSS et formations sanitaires selon l'évolution du projet); - volonté et capacité de se déplacer à moto sur des voies difficiles.

#### DOSSIERS DE CANDIDATURE:

Les dossiers de candidatures devront comprendre:

- Une demande d'emploi manuscrite
- Un curriculum vitae détaillé
- Des copies des diplômes et des certificats obtenus dûment certifiés par une autorité compétente reconnue
- Des attestations des services dûment certifiés par les anciens employeurs
- Trois personnes de références pertinentes et leurs coordonnées
- Il sera utile de mentionner une adresse E-mail et un numéro de téléphone.
- Le candidat devra obligatoirement indiquer ses prétentions salariales et le délai dans lequel il serait disponible au cas où il serait retenu.

#### SELECTION DES CANDIDATURES:

La sélection des candidatures se fera par une commission qui sera composée au sein de l'équipe du projet AFBP. Nous appellerons pour un test pratique et un entretien seulement les personnes pré-sélectionnées sur dossier. L'entrée en fonction est pour la fin de Janvier 2012. Si au-delà de cette date vous n'êtes pas appelé, il est inutile d'insister. Il est à noter que dans le cas où votre candidature n'est pas retenue, cela ne remet nullement en cause votre capacité, mais seulement, il signifierait que votre profil ne correspond pas à celui que nous cherchons.

#### SELECTION DES CANDIDATURES:

La sélection des candidatures se fera par une commission au sein de l'équipe de l'AFBP. Nous appellerons pour un test pratique et un entretien seulement les personnes présélectionnées sur dossier. L'entrée en fonction est prévue pour la deuxième quinzaine du mois de juin 2015. Si au-delà de cette date vous n'êtes pas appelé, il est inutile d'insister. Si votre candidature n'est pas retenue, cela ne remet nullement en cause vos capacités, mais signifie seulement que votre profil ne correspond pas à celui que nous cherchons.

#### RENSEIGNEMENT ET DEPOT DE CANDIDATURES:

Pour tout renseignement concernant cette offre d'emploi ainsi que pour le dépôt de votre candidature veuillez contacter:

le CPP/AFBP, Tél: (+242) 055829824 E-mail: drlouiskabongo@gmail.com

et l'APP/AFBP, Tel: (+242) 068327109 Email: paulgaulle@live.be

Directrice exécutive du Projet, E-mail: wniiedossou@hotmail.com

Lieux de dépôt des candidatures: Bureau de l'AFBP situé face au Lycée Chaminade, Brazzaville ou par E-mail aux adresses drlouiskabongo@gmail.com et paulgaulle@live.be

Fait à Brazzaville, le 02 Juin 2015


  
**PROJET AFBP**  
 POSS II - MSP  
 COORDONATEUR PRINCIPAL  
 ANTHEME BRAZZAVILLE  
 M. Louis MWAMBA KABONGO  
 Coordinateur Principal/ AFBP

10<sup>e</sup> université du notariat africain, à Brazzaville

# Promouvoir le notariat comme référence dans les métiers du droit

La 10<sup>e</sup> université du notariat africain s'est tenue du 26 au 29 mai 2015, à Brazzaville. Ouverte par Pierre Mabilia, ministre des affaires foncières et du domaine public, représentant le ministre de la justice et des droits humains, cette session a réuni des délégations de notaires venues d'une dizaine de pays. A l'ouverture des travaux, quatre allocutions ont été prononcées, avant le mot d'ouverture du ministre Mabilia. Il s'agit de celles de Me Esther Nanette Note, présidente de la Chambre nationale des notaires du Congo, de Me Mouhamed Tchassona, président de la Commission des affaires africaines, de Me Daniel Sedar Senghor, président de l'Union internationale du notariat, du représentant du président de l'Association du notariat francophone, Me François Grimaldi. Toutes ces allocutions se sont focalisées sur l'amélioration des conditions de travail des notaires qui sont des partenaires privilégiés de l'Etat et des particuliers.



Une vue du présidium, avec le ministre Pierre Mabilia (au centre).



Les officiels et les participants.

Dans son mot d'usage, le ministre Pierre Mabilia a estimé importante la valorisation du travail que font les notaires, en vue de la marche de la société. Il a, cependant, relevé que cette corporation reste encore mal connue du grand public, qui est le plus grand bénéficiaire de son action. « Sans les notaires, l'administration judiciaire, pour ne citer que celle-là, les cours et tribunaux seraient saturés. Votre action préventive est donc d'un apport inestimable à la performance de l'Etat », a-t-il déclaré.

Trois thèmes ont été développés, au cours de ces assises, à savoir: le renforcement des principes de la gouvernance efficace dans l'espace Oha-

da; le holding: choix de la forme juridique adéquate et diagnostic des risques; la gestion de la copropriété. Ces thèmes ont répondu au souhait des participants, qui consiste à promouvoir un développement durable, dans un climat des affaires serein, et dans un monde en paix, où le droit de disposer d'un habitat urbain adéquat, fait partie intégrante des droits de l'homme.

Signalons que les travaux en atelier ont eu lieu, à l'hôtel Ledger Plaza Maya-Maya. Saluant la tenue de la 10<sup>e</sup> Université à Brazzaville, Alphonse Dinard Moubanghat Mokozzi, directeur de cabinet du ministre de la justice, qui a clos les travaux, dans l'une des salles des conférences

du même hôtel, a souligné que les thèmes débattus lors des travaux ont suscité l'attention des populations qui attendent des réponses à leurs préoccupations quotidiennes. La ville de Cotonou, au Bénin, a été choisie pour abriter la 11<sup>e</sup> Université du notariat africain.

Notons que les notaires sont 200 000, à travers le monde. Ils rédigent, annuellement, environ 200 millions d'actes qui sont de remarquables contributions au service de la paix.

Alain-Patrick MASSAMBA

## Clément Miérassa, à propos du boycott des consultations présidentielles

# «Nous sommes plus que jamais convaincus du bien-fondé de notre décision»

Président du P.s.d.c et coordonnateur du Mouvement congolais pour le respect de l'ordre constitutionnel, Clément Miérassa est l'un des leaders de l'opposition ayant boycotté les consultations initiées par le président de la République sur la vie de la Nation et de l'Etat. Dans l'interview ci-après, il revient sur la décision du boycott prise par les partis réunis au sein du Frocad et en explique les raisons. « C'était un piège qui était monté pour faire passer un maillon qui permettrait au président de la République de réaliser son coup d'état constitutionnel. Nous pensions que nous ne pouvions pas participer à ces consultations », a-t-il dit.



Clément Miérassa.

\* Monsieur le président du P.s.d.c, vous avez boycotté les consultations présidentielles, pourquoi une telle décision?

\*\* Notre pays traverse une période difficile et exceptionnelle. Assez souvent, les acteurs politiques font la langue de bois. Et, c'est parce qu'ils veulent faire la langue de bois qu'on veut encore plonger le pays dans une crise profonde. Je suis peiné, à la fin de ces consultations, de constater que par rapport à la démarche du président de la République, la seule personnalité qui devrait être reçue, entendue ou consultée ne l'a pas été. Il s'agit du président de la Cour constitutionnelle. Toutes ces consultations n'auront servi à rien. Il suffisait, simplement, au Gouvernement, de prendre l'avis de la Cour constitutionnelle qui, si elle disait correctement le droit sans être complaisante, toute cette mascarade et démagogie seraient arrêtées nettes et on penserait faire autre chose. La Constitution sur laquelle le président Denis Sassou-Nguesso a été élu est claire. Aucune démarche pour l'or-

ganisation d'un référendum ne peut être amorcée, sans recueillir l'avis favorable de la Cour suprême. Or, le changement de la Constitution n'est pas prévu par notre Constitution. C'est donc une démarche anti-constitutionnelle. En 2002, lorsque nous avions envoyé une lettre au président de la République, pour lui rappeler que le pays n'allait pas bien, il traversait une crise multidimensionnelle et qu'il fallait aller vers les Etats généraux de la Nation, vous avez suivi les réponses: les institutions fonctionnent correctement et l'économie marche bien, etc. A l'époque, nous étions pour que le débat sur la Constitution soit inséré. Rien ne fut accepté. A quelques jours de la fin du mandat du président de la République, par intérêt personnel, parce qu'il ne s'agit pas d'un problème d'intérêt national, comme beaucoup le pensent, on a parlé des consultations sur la vie de la Nation et de l'Etat, mais ça s'est résumé au débat sur le changement de la Constitution, c'est-à-dire au débat sur la

conservation du pouvoir par le président Denis Sassou-Nguesso, pour aller à la monarchisation. Le président Denis Sassou-Nguesso n'a pas besoin de nous recevoir, parce que notre fonds documentaire est tellement riche qu'il connaît notre point de vue là-dessus. Pour nous, c'était un piège qui était monté, pour faire passer un maillon qui lui permettrait de réaliser son coup d'Etat constitutionnel. Nous pensions que nous ne pouvions pas participer à ces consultations.

\* Regrettez-vous aujourd'hui votre décision?

\*\* Nous sommes plus que jamais convaincus du bien-fondé de notre décision. Nous pensons que le drame de ce pays, comme celui de la plupart des pays africains, c'est qu'actuellement, on a une génération de dirigeants qui foule aux pieds les lois fondamentales. Lorsque le président était parti au forum, en République Centrafricai-

ne, il a demandé aux différents acteurs politiques et de la société civile de respecter les textes qui régissent la Transition, au risque de faire replonger le pays dans une crise grave. Mais, comment un médiateur international, qui donne aussi de bons conseils à un pays voisin, n'est pas capable, dans son propre pays, de se rendre compte que la paix que nous exigeons et réclamons, dépend, d'abord, du respect, par nos dirigeants, de la Constitution qui est un texte sacré qui s'impose à tous et que tous doivent respecter.

\* Tenez-vous toujours, aujourd'hui, à votre appel au dialogue? En boycottant les consultations, n'est-ce pas là un rendez-vous manqué?

\*\* Non! Notre point de vue là-dessus a toujours été clair: nous sommes pour un dialogue qui ne se penchera, essentiellement, que sur la question de la gouvernance électorale. Pourquoi avoir un dialogue sur cette question? Simplement, parce que depuis que le président Denis Sassou-Nguesso est revenu au pouvoir, en 1997, aucune élection libre, démocratique et transparente n'a été organisée, dans le pays. Nous avons eu, à plusieurs occasions, la dernière, c'est le meeting de Pointe-Noire, de démontrer, clairement, à tous les Congolais, que le président de la République a monté un système mafieux de fraude et de tricherie qu'il ne veut pas remettre en cause.

Propos recueillis par Cyr Armel YABBAT-NGO

## Ministère des postes, des télécommunications

# Thierry Mougalla rejette les accusations portées contre lui

Pour lui, c'est « une campagne de presse aux accents calomnieux »! Thierry Lézin Mougalla, ministre des postes, des télécommunications et des nouvelles technologies de la communication est, depuis quelques jours, indexé dans des journaux de la presse nationale, sur Internet et sur les réseaux sociaux, dans une affaire dite « Trafic de fréquences », dévoilée à la suite d'une plainte de l'A.r.p.c.e (Agence de régulation des postes et des communications électroniques). Dans un communiqué de presse lu par son attaché de presse, Jean-Igor Cameroun, vendredi 5 juin 2015, à Brazzaville, le ministre Mougalla « constate, avec regret, que cette campagne n'est que mensongère et sans fondement ». Voici, ci-après, l'intégralité de ce communiqué de presse.



Thierry Lézin Mougalla.

« Aussi, et compte tenu du caractère mensonger des imputations développées ici et là, qui tendent à mettre en cause son honneur et sa probité, le ministre Thierry Lézin Mougalla estime nécessaire, par le présent communiqué, d'éclairer l'opinion nationale. A cet effet, il constate:

- Premièrement, que sa présence à la tête du département ministériel qu'il anime depuis plus de sept années et demie est, outre le témoignage de la confiance que le président de la République a bien voulu porter sur sa personne, la certitude d'une expérience significative acquise par lui en matière de télécommunications.
- Deuxièmement, que c'est fort de cette expérience significative des matières relevant de son domaine de compétence ministérielle qu'il informe les Congolaises et Congolais que la notion de « Trafic de fréquences » complaisamment rapportée, est, techniquement, absurde et, juridiquement, inexistante, dans la nomenclature des fraudes aux télécommunications, et ce, au Congo, comme à travers le monde (Cf XV de la loi 9-2009 du 25 novembre 2009 sur les communications électroniques).
- Troisièmement, il note que l'on ne peut commettre ou participer à la commission d'un délit techniquement impossible et juridiquement inexistant...
- Quatrièmement, le ministre Mougalla relève qu'une certaine presse, essentiellement malveillante, précise que des équipements frauduleux auraient été trouvés dans une villa lui appartenant, villa qui serait située au Quartier Cathédrale, au centre-ville de Brazzaville. A cet égard, il informe l'opinion nationale qu'il s'agit là encore d'un mensonge absolu, puisqu'il n'est ni propriétaire, ni locataire d'une quelconque villa dans ledit quartier. Face à ce torrent de boue tendant à le mettre en cause, le ministre Thierry Lézin Mougalla ne peut que constater que cette campagne de presse ignoble ne se développe que dans des journaux classés comme d'opposition radicale, ou à partir de sites Internet tenus par des activistes menant un combat acharné contre le changement de la Constitution.
- Il informe ainsi l'opinion nationale que cette campagne malveillante a pour objectif réel, par l'accumulation d'accusations invraisemblables et de faits mensongers, de le décrédibiliser dans sa position d'homme d'Etat et de le disqualifier dans le combat qu'il mène, par ailleurs et sans relâche, aux côtés de nombreux compatriotes, en vue de la modernisation de nos institutions et pour l'avènement d'une Nouvelle République.
- Il indique, enfin, que, fort de ces éléments, il entend poursuivre, avec sérénité, la tâche pour laquelle le président de la République l'honore jusqu'ici de sa confiance, et précise qu'il ne déviara pas d'une ligne du combat politique mené pour l'avènement d'un Congo débarrassé des scories du passé et prêt pour l'émergence.

A.P. MASSAMBA

Lisez  
La Semaine Africaine,  
votre journal préféré

5<sup>e</sup> édition de la remise des prix au lycée Saint Exupéry de Brazzaville

# Une quarantaine d'élèves primés dans trois catégories

Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, le lycée français Saint-Exupéry de Brazzaville a mis à l'honneur les talents des élèves qui font l'essence même de cet établissement, en organisant la 5<sup>e</sup> édition de remise des prix. La cérémonie a eu lieu, le samedi 6 juin 2015, dans l'enceinte dudit lycée. Sous le patronage de Jean Pierre Vidon, ambassadeur de France au Congo. En présence, entre autres, de Jean-Baptiste Ondaye, ministre, secrétaire général de la présidence de la République, en qualité d'invité et parent d'élèves, Mme Guili Tsoumou Gavouka, directrice de l'administration et ressources humaines en communication et relations publiques à la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo), en tant que présidente du comité de gestion des parents d'élèves, Gonzague Batteux, proviseur dudit lycée, et Christophe Jegat, conseiller pédagogique de lettres du lycée français Saint-Exupéry.

**T**rois types de prix ont été remis aux élèves: l'excellence, le mérite et la citoyenneté. Le prix d'excellence a été décerné aux élèves qui se sont distingués, tout au long de l'année scolaire, dans la quête du savoir. Le prix du mérite est revenu à ceux qui ont prouvé la volonté de s'accrocher au savoir. Et, enfin, le prix de la citoyenneté a été attribué aux élèves citoyens modèles en herbe.

La remise des prix a concerné les élèves allant de la classe du CP1 (Cours élémentaire première année), jusqu'en classe de Terminale. Pour cette année 2015, plus de quarante élèves ont été primés. Ils ont reçu, chacun, un kit de livres.

Cela fait cinq ans que Gonzague Batteux a décidé de mettre en lumière les talents des élèves du lycée français

Saint-Exupéry de Brazzaville. En leur décernant des prix, à l'occasion d'une cérémonie qui réunit tous les acteurs scolaires, notamment les élèves, les parents, les enseignants et les autorités locales, tant françaises que congolaises. Ce moment qui permet aux élèves de distinguer leurs efforts et leur engagement dans la vie du lycée, sert de mettre en avant la notion de réussite dans leurs résultats, leurs relations, leurs projets d'orientation et leur avenir.

Pour les enseignants, la réussite permet de jauger l'excellence de leur travail et leur souci constant de voir les élèves progresser à donner le meilleur d'eux-mêmes. S'adressant aux récipiendaires, Gonzague Batteux, qui quitte cet établissement, après ses cinq ans de loyaux services, a soutenu: «Derrière



En haut, au premier plan, de g. à dr: Jean-Baptiste Ondaye, Jean-Pierre Vidon et Guili Tsoumou Gavouka. En bas: l'ensemble des élèves primés.

re la diversité des talents, des parcours, qui vont être soulignés, une ligne de force se dessine. Une idée fondatrice, contemporaine: l'idée que le savoir et l'intelligence émanent, donnent la liberté de construire sa vie. Je vous félicite, donc, tous, pour l'investissement qui vous a permis de vous hisser au sommet de la hiérarchie scolaire

et d'obtenir la reconnaissance de ceux qui recherchent l'excellence et cultivent la méritocratie. N'oublions pas que ces deux piliers qui sont au cœur de notre école sont aussi au fondement de nos valeurs».

«Le lycée français Saint-Exupéry de Brazzaville, dans sa tradition d'exigence et d'excellence, magnifiera, une fois de plus, par cette cinquième édition, la recherche de l'excellence, sans aucune prétention, la volonté de mettre en avant toutes les capacités innées et acquises, le vouloir apprendre et bien entendu, le savoir», a, pour sa part, déclaré Mme Guili Tsoumou Gavouka.

Lançant le moment de remise des prix, Jean-Pierre Vidon a déposé l'intérêt de l'école: «L'apprentissage scolaire est un moment important de la vie d'adulte en devenir. Il conditionne, souvent, nos parcours professionnels et personnels respectifs. Nos rapports aux fondamentaux que sont l'écriture, la lecture et le calcul expliquent, souvent, nos facilités, ou nos difficultés, d'ailleurs, à comprendre nombre de situations auxquelles nous sommes exposés, quotidiennement. L'histoire et la géographie éclairent nos comportements de leur côté et de leur réalité, comme elles contribuent à forger notre esprit citoyen. Les sciences nous font accéder à la compréhension de l'environnement qui nous entoure et l'apprentissage des langues étrangères facilite notre ouverture sur l'autre. C'est dire si l'éducation est un élément essentiel de notre statut d'humain et de nos rapports sociaux. J'ai ainsi la conviction que l'éducation nous protège de l'obscurantisme et des fanatismes. Elle forge les outils pour identifier les dangers, conçoit les armes pour les combattre et donne le courage nécessaire pour les vaincre». Signalons que les effectifs du lycée Saint-Exupéry connaissent une progression, en enregistrant, en octobre 2014, 787 élèves, contre 561, en 2010.

Philippe BANZ

## Musique

# Le coupé-décalé, un poison pour la société congolaise?

Les compositions du coupé-décalé (genre musical qui a vu le jour en Côte d'Ivoire, dans les années 2000) ne font pas bonne presse et représenteraient une menace pour la société congolaise. En cause: le taux élevé des insanités nuisibles à la formation des jeunes et enfants, devenus vulnérables.

Education en danger. Jouée, quotidiennement, dans les tavernes, V.i.p et autres boîtes de nuit de la capitale congolaise, principalement, la chanson «Fumba muéla» est, peut-être, la goutte de trop qui a fait déborder le vase. Parents, enseignants et autres analystes reprochent à cette œuvre musicale de D.J Kratos de tout véhiculer, sauf un message qui conscientise les jeunes et les enfants. Même si certains fans ne l'entendent pas de cette oreille. Pour eux, le coupé-décalé n'est qu'un divertissement et un passe-temps. Pourtant, le séisme, sur le plan éducatif, est évident, dans une société en perte d'éthique, où jeunes et enfants, sont, tous ou presque, «Fumbalisés». Plus criard, des parents «irresponsables», selon certains observateurs, écouterait, avec beaucoup d'appétit, le coupé-décalé, notamment «Fumba muéla». Pas de danse et déhanchement sexappeal sont, souvent, aux rendez-vous, quand ils sont ainsi «Fumbalisés». Triste. Cette chanson parle, clairement, de la «malle arrière» des femmes. C'est la déplorable histoire d'un homme qui quitte sa femme, au motif d'un «oposé» moins enveloppé. La chanson est comme une invite faite aux femmes, dorénavant, tournées vers toutes les formes de chimie. Obligation: se donner, à tout prix, des formes et rondeurs, pour plaire aux hommes.

## «Tsotsa» aussi indexé

«Fumba muéla» n'est pas le seul coupé-décalé à la barre. «Tsotsa», qui porte la griffe d'Epela Azur, par exemple, bien que n'étant plus en vogue, en ce moment, a essuyé les critiques. Comme dans «Fumba muéla», le compositeur utilise des termes culinaires, masquant, de ce fait, les intimités sexuelles qu'il peint. D'où la grogne parentale. Des pères et mères de familles avaient déjà exprimé leur mécontentement face à cette chanson vide de sens. Mais où est passé la censure? Que fait le ministère de tutelle? Ces questions épineuses relancent le débat épineux sur la responsabilité «sociale» des autorités congolaises en charge de la culture et des arts. Ces dernières doivent, sans doute, remettre sur les rails les artistes. Dans le but de favoriser une meilleure formation des jeunes et enfants.

Au Congo, à raison ou à tort, tout le monde peut devenir Disc-Jockey. Chez les nouvelles recrues, comme chez les plus anciennes, tels que Dj Rama, Dj Max, Dj Otondo, Dj Migo One, le constat est le même: peu de morale; à travers les couplets et refrains, mais beaucoup de sottises. Des thématiques qui se rapportent ou non au sexe. «Dans les quartiers, les enfants sont gaspillés. Comment expliquer que même les adolescents chantent «Mfumba muéla»? S'interroge un parent. «Au lieu de faire le médecin après la mort, le Ministère de la culture et des arts devrait prendre ses responsabilités, au même titre que les ministères de l'enseignement primaire et secondaire; de l'enseignement supérieur et de la jeunesse, avant que le pire ne se produise», affirme-t-il.

Hordel BIAKORO-MALONGA.

## Festival Sony Labou Tansi

# Faire revivre l'œuvre de l'homme de plume congolais

Pendant trois jours, soit du jeudi 11 au samedi 13 juin prochain, l'I.f.c (Institut français du Congo) de Brazzaville rendra hommage à Sony Labou Tansi, une des plus importantes figures des lettres congolaises.

L'hommage à l'écrivain congolais s'ouvre le jeudi 11 juin par une conférence sur le thème: «20 ans après... Sony Labou Tansi à l'œuvre». Des discussions qui connaîtront trois temps forts. La première partie sera, en effet, consacrée à une vue très variée de Sony Labou Tansi. Grâce notamment, aux travaux de recherche réalisés par Nicolas Martin-Granel, chercheur associé à l'Item (Institut des textes et manuscrits modernes), laboratoire du Cnrs (Centre national de recherche scientifique, en France...). La seconde, elle, sera marquée par les témoignages d'écrivains (Maxime Ndebeka...) et dramaturges ayant travaillé avec le disparu.

L'héritage que ce grand homme légua à la génération actuelle viendra, enfin, ponctuer cette causerie.

Et comme si ça ne suffisait pas, outre cette conférence, deux représentations théâtrales seront offertes, les 12 et 13, en soirée. «La parenthèse de sang» sera jouée sur scène, le vendredi 12 juin, par Georges M'boussi, dramaturge et ancien comédien du «Rocado zulu théâtre», troupe du défunt.

Comédien et metteur en scène, Jean Felhyt Kimbirima jouera, pour sa part, le samedi 13 juin, en clôture du festival, la pièce «Amour quand tu nous prends», aux côtés de la comédienne française Juliette Laurent.

H.B.-M.



Pour vos séjours à Pointe-Noire, en famille ou en groupe, une bonne adresse:

**La Résidence Rossella.S**  
74 rue Louémé Quartier MAWATA

Maisons meublées climatisées, TV sur satellite et confortables à proximité de la grande avenue de Mawata.

Pour toute réservation, contactez le  
+242 05 557 57 60 / +242 05 553 11 93  
Email : so4ltd@hotmail.com



## AVIS D'APPEL D'OFFRE N°005-2015/AIMIP POUR LA CONSTRUCTION D'UNE STATION SERVICE A BRAZZAVILLE ET POINTE-NOIRE

1- Dans le cadre de l'exécution de son budget, volet investissement exercices 2015, l'AIMIP (Automatisme, Informatique, Maintenance et Installation Pétrolière) entend, par le biais du bureau d'étude ARCHI CONCEPT, Maître d'Ouvrage délégué, procéder aux travaux de construction des stations-service à Brazzaville et Pointe-Noire.

2- Le bureau d'étude ARCHI CONCEPT sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises.

3- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du bureau d'étude ARCHI CONCEPT agence de Brazzaville et Pointe-Noire.  
Tél.:04.011.99.77/04.006.39.29/06.681.62.58


4- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offre contre un paiement non remboursable de 500.000 Frs.

5- Les offres seront ouvertes le jour même, à l'adresse indiquées ci-dessus, à 14 heures, en présence des représentants des candidats soumissionnés. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de soumission.

6- La date limite du dépôt des offres est fixée pour le 15 Juin 2015.

*Fait à Brazzaville, le 02 Mai 2015.*

**Le Coordonnateur Technique  
Gilles DUGART**




## BOURSES D'ETUDE

### Denis Christel SASSOU NGUESSO


Destinées aux élèves et étudiants issus de groupes ou de milieux défavorisés

**Etudiants**  
Bac+2  
Bac+3




**Bacheliers**  
2015

*Je suis étudiant*



*Je suis bachelier*



**Retrait et dépôt**  
des dossiers de candidature  
avant le  
**31 juillet 2015**

Pour plus d'informations, nous contacter

6ème étage, Immeuble Yoka Bernard, Rond-point de la coupole  
Téléphone: +242 222 81 20 20  
E-mail: info@perspectivesavenir.org  
www.facebook.com/FondationPerspectivesAvenir  
[www.perspectivesavenir.org](http://www.perspectivesavenir.org)

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN,  
DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE  
FONCIERE DE DOLISIE-NIARI-BOUENZA-LEKOUMOU

## ANNONCE LEGALE N°61

**L'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Localités/Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	2578 du 20/01/2015	Parcelles 1 à 5 et 16 à 20; Bloc 25; Section S; Superficie 4000m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Kitsitsidi	Niari	LEBO Ange POUNGUI
02	2551 du 19/12/2015	Parcelles 21 et 22; Bloc 12; Section L4; Superficie 3000m <sup>2</sup>	Mouppé / Louvakou	Niari	N'GAMALI Japhet Orphet
03	2604 du 10/02/2015	Parcelles 6 et 7; Bloc 28; Section B; Superficie 1000m <sup>2</sup>	Moukondo / Louvakou	Niari	CONGHOT Patrick Emerson
04	2373 du 29/07/2014	Parcelles 1 et 8; Bloc 56; Section L; Superficie 800m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Lissanga	Niari	BAYODISSA Anatole
05	1585 du 30/11/2012	Parcelle 09; Bloc 50; Section L; Superficie 815,97m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Lissanga – Foralac	Niari	ONKA SIKA Wesley Ypres
06	2486 du 03/11/2014	Parcelle 3; Bloc 59bis; Section Q; Superficie 400m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Mangandzi	Niari	NDINGA Jean Baptiste
07	2600 du 10/02/2015	Parcelles 250 et 251; Bloc J28; Section P; Superficie 800m <sup>2</sup>	Nkayi / Louadi	Bouenza	MBANZA Gilbert
08	2675 du 10/04/2015	Parcelles 102 et 113; Bloc 19; Section D; Superficie 1000m <sup>2</sup>	Loudima Gare (Carrefour)	Bouenza	KIBOULOU Bernard
09	2598 du 10/02/2015	Parcelles 1 et 8; Bloc J6; Section Q; Superficie 1.050m <sup>2</sup>	Nkayi / Moussinga	Bouenza	MASSAMBA Etienne
10	2565 du 08/01/2015	Parcelle 02; Bloc 181; Section D; Superficie 400m <sup>2</sup>	Nkayi / SOPROGI	Bouenza	GHAUMEZE Liliane Marie Blanche
11	2526 du 02/12/2014	Parcelles 37; 3; 39 et 100; Bloc L13; Section P; Superficie 2000m <sup>2</sup>	Nkayi (Nkayes) / LOUADI 2	Bouenza	MBOUBEKA Zacharie
12	2599 du 10/02/2015	Parcelles 252 et 253; Bloc J28; Section P; Superficie 800m <sup>2</sup>	Nkayi / LOUADI	Bouenza	MVOUTI Jean Pierre
13	2597 du 10/02/2015	Parcelles 82 et 83; Bloc 10; Section B; Superficie 1000m <sup>2</sup>	Nkayi / Soukou Lengolo	Bouenza	GOUAKOUBELE Martial
14	0658 du 28/08/2009	Parcelle 1; Bloc 1; Section I; Superficie 400m <sup>2</sup>	Dihessé / District de Loudima	Niari	SOCIÉTÉ ZAIN - CONGO S.A
15	2136 du 27/01/2014	Parcelle 1; Bloc 49; Section P; Superficie 06ha 28a 43ca	Dolisie / FORSPAK	Niari	S.C.I.ATHENA
16	2333 du 08/07/2014	Zone Non lotie; Superficie 15ha 00a 00ca	Dolisie / Qtier 10	Niari	L'ETAT CONGOLAIS (SNPC)
17	2558 du 05/01/2015	Zone non lotie; Superficie 6ha 00a 00 ca	Mafoubou / KMB	Niari	LOUNDOU Henri
18	2170 du 07/03/2014	Parcelle 566; Bloc I; Section D; Superficie 460,63m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier ENI	Niari	NGOULOUBI Eric Blaise
19	2280 du 19/05/2014	Parcelle 27; Bloc I; Section D; Superficie 743,96m <sup>2</sup>	Dolisie / Bas fleury	Niari	Assurances Générales du Congo
20	2184 du 13/03/2014	Parcelles 04 et 05; Bloc 03; Section B; Superficie 800m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Télévision	Niari	Mme LOLLA née MAKAYA Marie
21	1245 du 21/03/2012	Parcelle 10; Bloc 71; Section N1; Superficie 430,4m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Tahiti	Niari	MADILA Marcel
22	2218 du 02/04/2014	Parcelle 5bis; Bloc 18 bis; Section L; Superficie 441,75m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Tsila	Niari	LOLO Joseph
23	2229 du 09/04/2014	Parcelle 14; Bloc 13; Section L; Superficie 600m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Tsila	Niari	KADY LOUMBOU Emeraude Martinelle Rodham
24	1575 du 22/11/2012	Parcelle 15; Bloc 23; Section J; Superficie 288,01m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Babembé	Niari	MAKAYA DIBAKALA Henriette
25	1998 du 02/10/2013	Parcelle 4; Bloc 37; Section A; Superficie 397,75m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier baloumbou	Niari	NZAMBA Marcial Arnaud
26	2117 du 14/01/2014	Parcelle 17; Bloc 38; Section A; Superficie 333,56m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Grand marché	Niari	NZAMBA Marcial Arnaud
27	2557 du 29/12/2014	Parcelle 08; Bloc 123; Section S; Superficie 400m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Kitsitsidi	Niari	MOUKELO BOUASSA Honorat Shelley
28	1791 du 03/05/2013	Parcelles 03 et 04bis; Bloc 02; Section M; Superficie 938m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Lissanga Village	Niari	MAVOUNGOU Laurent Kelle
29	2257 du 27/05/2014	Parcelle 05; Bloc 68; Section L; Superficie 400m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Lisanga	Niari	Société C.E.P – SARL
30	2496 du 11/11/2014	Parcelle 57; Bloc 06; Section L3; Superficie 400m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Mbounda	Niari	MFOOUTOU BOKO R. H.
31	2438 du 25/09/2014	Parcelles 1 à 8; Bloc 02; Section L2; Superficie 3200m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Kitsitsidi	Niari	BOLEZA Jean Paul
32	2677 du 17/04/2015	Parcelle 112; Bloc 19; Section D; Superficie 500m <sup>2</sup>	Loudima Gare (Carrefour)	Bouenza	MOUSSA – MAKENGUE

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 portant régime de la Propriété Foncière).

*Pour insertion légale*  
Dolisie, le 02 Juin 2015

Bernard KIBOULOU  
Inspecteur Principal

Jeux africains-Brazzaville 2015

## Trois mois pour peaufiner les derniers détails

Les chefs de mission de la cinquantaine de pays attendus aux 11<sup>es</sup> Jeux africains ont regagné leurs pays respectifs très rassurés. «Le C.o.j.a (Comité d'organisation des Jeux africains) de Brazzaville sera fin prêt pour le coup d'envoi de ce grand rendez-vous, le 4 septembre prochain», a déclaré Jean Herley, chef de mission de Madagascar. Mais, il reste des détails à peaufiner. A la troisième et dernière réunion conjointe préparatoire des 11<sup>es</sup> Jeux africains, du 1<sup>er</sup> au 3 juin, réunissant le C.o.j.a et les instances sportives africaines, a succédé, les 5 et 6 juin, la deuxième et dernière réunion des chefs de mission des pays participants. Elle a apporté des réponses à leurs préoccupations, en ce qu'elle a permis d'affiner tous les points ayant trait à une bonne prise en charge des aspects liés au programme des compétitions, aux infrastructures des compétitions et d'hébergement, au transport, à la restauration, la couverture médicale et la lutte contre le dopage, aux questions de sécurité et de protocole, aux activités des médias, aux activités scientifiques et culturelles prévues en marge des compétitions, au projet du «Village des jeunes talents», érigé pour la troisième fois dans l'histoire des Jeux africains, et qui va rassembler de jeunes talents africains (14-15 ans), pour leur permet-



Les chefs de mission pendant les travaux.

tre de se préparer à leurs tâches futures, etc. «Petit à petit, toutes les conditions sont en train d'être mises en place pour permettre aux sportifs de laisser libre cours à leur talent, tout leur talent durant lesdits Jeux», a estimé Keba Kabassan, chef de mission de la Guinée, après la visite d'inspection et d'observation des infrastructures sportives, où se dérouleront les compétitions, et du Village des Jeux. Un regret exprimé par le délégué du Nigeria: c'est n'avoir pas inspecté les structures hôtelières retenues par le COJA. «Il y en a 66, et il était difficile de faire

le tour de tous les hôtels», a répondu le directeur général du COJA, Jean Lounana Kouta, lors de la séance des débats, peu avant la clôture de la réunion. Mais, tout n'est pas parfait, loin s'en faut, à cause de l'immensité des tâches et des moyens requis pour une bonne organisation des Jeux de cette envergure. L'engagement affiché par le ministre congolais des sports, Léon Alfred Opimbat, a conforté Shépanda Machacha, le représentant de la commission de l'U.a (Union africaine), propriétaire des Jeux africains. Michel Tchoya, administrateur inté-

maire du Conseil des sports de l'U.a, et les chefs de mission. «Le gouvernement congolais et son chef créent toutes les conditions pour que Brazzaville 2015 soit une référence en matière d'organisation», a déclaré le ministre. Tout s'annonce donc bien, pour les 11<sup>es</sup> Jeux africains et le ministre Léon Alfred Opimbat, par ailleurs président du Conseil exécutif du C.o.j.a, qui ne ménage aucun effort pour faire de l'événement une réussite sportive autant que humaine.

Guy-Saturnin  
MAHOUNGOU

4<sup>ème</sup> édition du Semi-marathon  
de la S.c.log

## Jodelle Ossou toujours égale à elle-même!

Le semi-marathon annuel de la S.c.log (Société commune de logistique), en sa 4<sup>ème</sup> édition, a eu lieu dimanche 31 mai 2015, à Brazzaville. En présence, notamment, du ministre des hydrocarbures, André Raphaël Loemba, et du directeur général de ladite société, Frederik Devos. Le vainqueur, dans la version féminine, est une habituée: Jodelle Ossou.



Les trois lauréates posant avec Serge Bouiti-Viaudo.

L'édition de cette année a été placée sous le thème: «Marche vie et bien-être». Près de 2000 athlètes venus de tous les arrondissements de la ville capitale, soit 1200 pour le semi-marathon et 800 marcheurs, ont pris le départ devant le siège de la S.c.log à Mpia. Sans surprise, comme l'année dernière, Jodelle Ossou en dames, égale à elle-même, a encore terminé en tête. Tandis qu'en hommes, c'est Roly Ampion qui s'est hissé.

Au terme de ce semi-marathon, les six premiers, soit trois par catégorie, ont reçu, chacun, un trophée et un chèque, soit 750.000 francs CFA, pour le premier; 500.000 francs CFA, pour le deuxième, et 300.000 francs CFA, pour le troisième.

Pascal BIOZI KIMINOU

### Classement officiel

Hommes: 1. Roly Ampion. 2. Guelor Mvenzé. 3. Maël Okouké  
Dames: 1. Jodelle Ossou. 2. Nina Ombana. 3. Mombeké

## Coupe de la Confédération

### A.C Léopards: chocs à la pelle en phase de poules!

Quoi battu (1-3), l'A.C Léopards de Dolisie a assuré l'essentiel, samedi 6 juin 2015, en déplacement à Warri (Nigeria). Il s'est qualifié pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération, aux dépens de Warri Wolves. Pour la suite, c'est un plateau royal que nous propose la compétition.

L'aventure africaine continue, donc, pour l'A.C Léopards de Dolisie, mais après s'être fait peur. Lors de la manche aller, il avait dominé son adversaire. En témoigne le score final: 3-0. De quoi aller à Warri l'esprit tranquille. Mais, Rémy Ayayas Ikounga avait pris soin de prévenir ses joueurs que rien n'était gagné. Et, donc, tout allait se jouer au match retour. Les faits lui donnent raison. Il a fallu qu'ils résistent pour ne pas sombrer, car les Nigériens l'ont emporté par 3-1. Le but égalisateur de Bhebey Ndey (54<sup>e</sup>) a,



Les Fauves du Niari pour la quatrième fois en phase de poules. (Ph. d'arch.)

considérablement, accentué l'ampleur de la tâche des Wolves qui auraient dû marquer cinq buts pour se qualifier, alors qu'ils en sont restés à trois. On le voit, les Nigériens n'ont pas démerité. Mais, l'A.C Léopards, qui ne ressemble point à MK Etan-

chéité, la précédente victime de Warri Wolves, est, plutôt, un morceau dur à cuire pour eux.

### Exceptionnelle phase de poules

Maintenant, les grandes manœuvres sont proches pour l'A.C Léopards, qui retrouve de vieilles connaissances en phase de

poules, notamment Orlando Pirates (Afrique du Sud), C.S Sfaxien (Tunisie) et Zamalek du Caire (Egypte).

Le coup d'envoi sera donné le 26 juin. L'A.C Léopards en découvrira avec Orlando Pirates, à Dolisie. Puis il se déplacera, le 10 juillet, en Tunisie, pour affronter le C.S Sfaxien. Enfin, pour boucler la phase aller, un voyage au Caire, le 24 juillet, où l'attendra Zamalek S.C. Il faut y mettre le prix. Sans inviter, expressément, à tout bousculer, une nouvelle touche sur la préparation des Fauves du Niari s'avère nécessaire. Elle ne sera jamais superflue. Car, plus ils avancent, plus évolue la situation.

Il faut signaler que sur la ligne de départ des deux, on retrouvera quatre anciens lauréats: C.S Sfaxien (2007, 2008, 2013), Stade Malien (2009), A.C Léopards (2012) et Al Ahly (2014). Tous les autres ont, déjà, été couronnés, au moins une fois, dans l'une ou l'autre des compétitions de la CAF.

G.M.

## Coupe du Congo

### Les clubs de Ligue 1 passent!

Les clubs de Ligue 1 ont fait leur rentrée, le week-end dernier, à l'occasion des seizièmes de finale. Comme le tenant du titre, Diables-Noirs, tous ont assuré leur qualification pour les huitièmes de finale. Les résultats ci-après ont été enregistrés: J.S.P-Ajax de Ouenzé (1-0), CARA-Patronage Sainte-Anne (2-0), A.S Nsiemba-CESD (0-0)/puis 4 tirs au but à 2), F.C Kondzo-Etoile de Talas (3-0), Inter Club-T.P Mystère (3-1), La Mancha-Ponton-sur-Mer (3-1), Nico-Nicoyé-A.S Cheminots (0-1), V.Club Mokanda-Béni Sport (4-0), F.C Bilombé-Fleur du Ciel (1-1, puis 2 tirs au but à 3), Jeunes Fauves-A.S.P (3-1), A.S.K-Diables-Noirs (0-2), F.C Cornell-Tongo (0-1), Patronage Djambala-Saint-Michel Ouenzé (0-2), C.S Oyonax-J.S.T (1-3), Etoile de Ouesso-Etoile du Congo (1-3).

### Thievy Bifouma, un absent de poids pour les Diables-Rouges!

L'attaquant vedette des Diables-Rouges est forfait, pour le match Congo-Kenya, comptant pour la première journée des éliminatoires de la CAN 2017, qui se disputera, le 14 juin, à Owando. Il n'a pas effectué le déplacement en raison d'un litige qui l'oppose à son club, l'Espanyol de Barcelone, concernant sa prochaine destination, après avoir été prêt, pour la saison 2014-2015, à Almería, relégué, malheureusement, en Division 2. L'agent de Thievy Bifouma étant sur une piste sérieuse (on parle de Milan A.C), l'Espanyol de Barcelone s'opposera à son départ définitif. Mais, Thievy ne l'entend pas de cette oreille, et aimerait être fixé sur son point d'attache, avant la fin de la première période des transferts. D'où son absence, pour le match du 14 juin.

**INTERNATIONAL** **TRV**

Une palette complète de services professionnels à votre disposition

- INTEGRATEUR NATIONAL & INTERNATIONAL
- MANUTENTION PORTUAIRE
- CONSIGNATION DE NAVIRES
- FRET AERIEN & MARITIME
- DOUANE & TRANSIT
- LOGISTIQUE
- DEMEMBRAGE

Notre devise  
**ALLER + LOIN**

**SERVICE COMMERCIAL**  
BRAZZAVILLE: 1, AVENUE FOCH (Rue à la Nette)  
TEL (+242) 05 550 10 87 / 06 622 00 01  
POINTE-NOIRE BOND-POINT KASSAI (Rue à la Nette)  
TEL (+242) 05 550 10 75 / 06 622 00 03  
Membre du réseau ITO www.ito.fr

## VILLA A LOUER A Pointe-Noire

Référence: Ecole primaire Côte Matève (500m)

Quatre (4) chambres à coucher, dont deux (2) avec placards + deux (2) toilettes internes (parents et enfants) + cuisine vaste moderne, maison climatisée. Parcelle clôturée (paillote + bache à eau et surpresseur).

N.B. Annexe moderne avec salon, chambre et cuisine dans la parcelle.

Contact: 06. 673.10. 83/06.670. 72 16  
01.673.10.83/ 05.588.49.69



**BUROTOP IRIS,**  
Distributeur officiel  
en Afrique centrale.

**BUROTOP IRIS**

**APC**  
by Schneider Electric

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

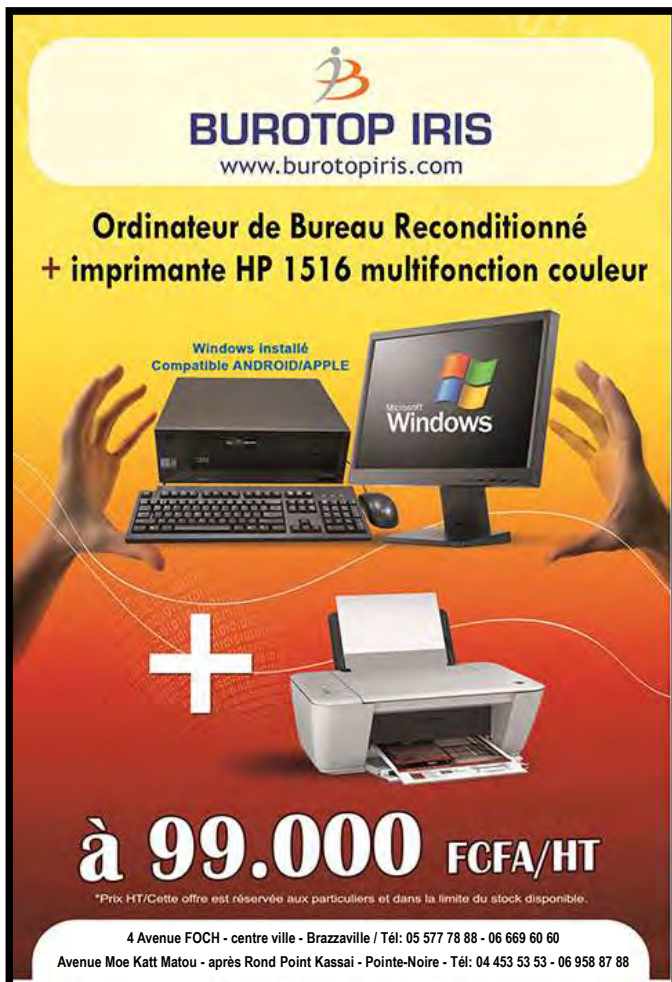


**RICOH**

N°1 Mondial  
en solutions d'impression

**BUROTOP IRIS**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



**BUROTOP IRIS**  
www.burotopiris.com

**Ordinateur de Bureau Reconditionné  
+ imprimante HP 1516 multifonction couleur**

Windows installé  
Compatible ANDROID/APPLE

**+ à 99.000 FCFA/HT**

\*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



**BUROTOP IRIS**

**SAMSUNG**

**les bourrages de papier  
vous coûtent plus cher que le papier lui-même,  
Essayez les imprimantes SAMSUNG  
avec la technologie Anti-bourrage**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88